

BULLETIN SPELEOLOGIQUE

TAUPINAMBULES

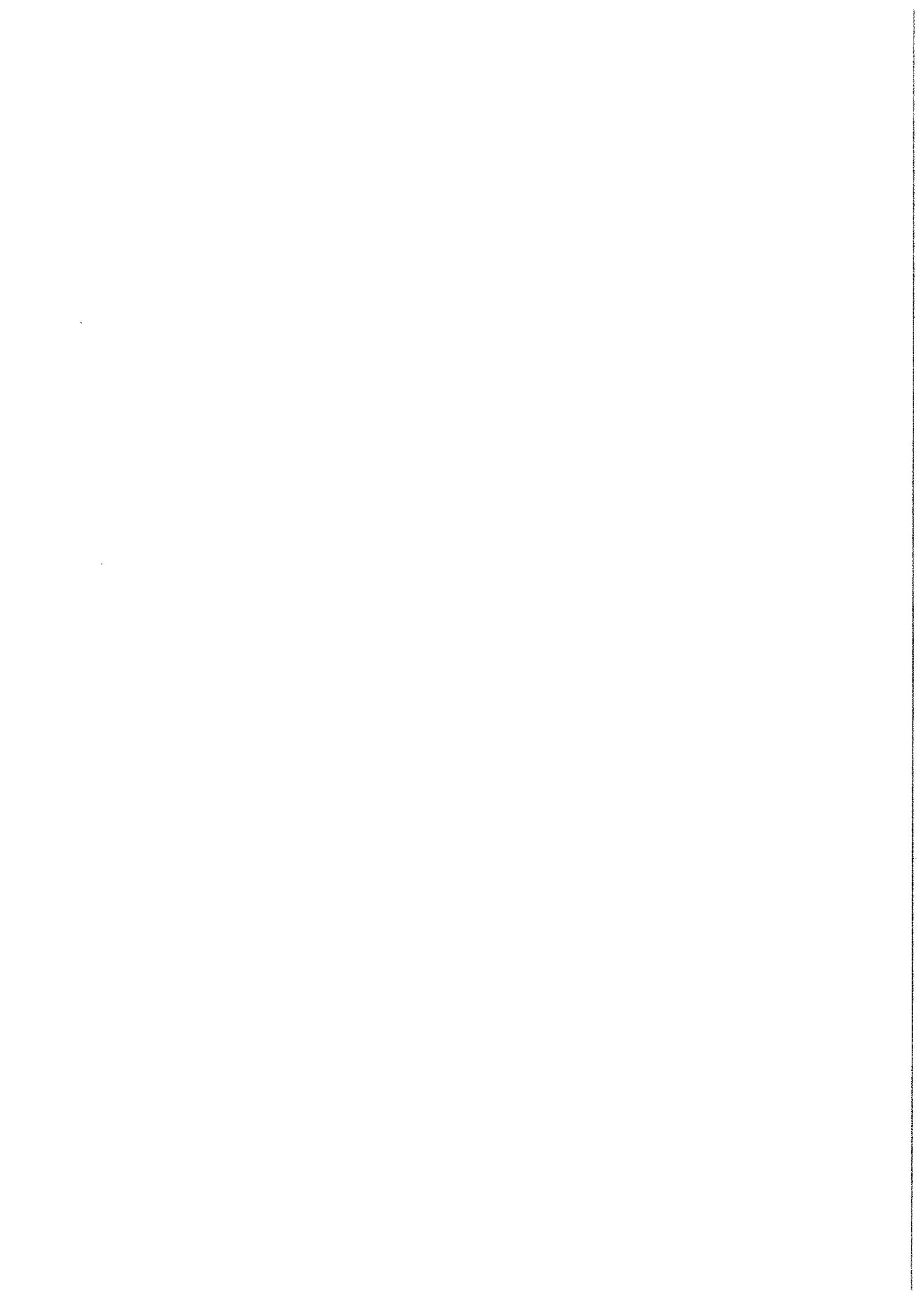
N° 8

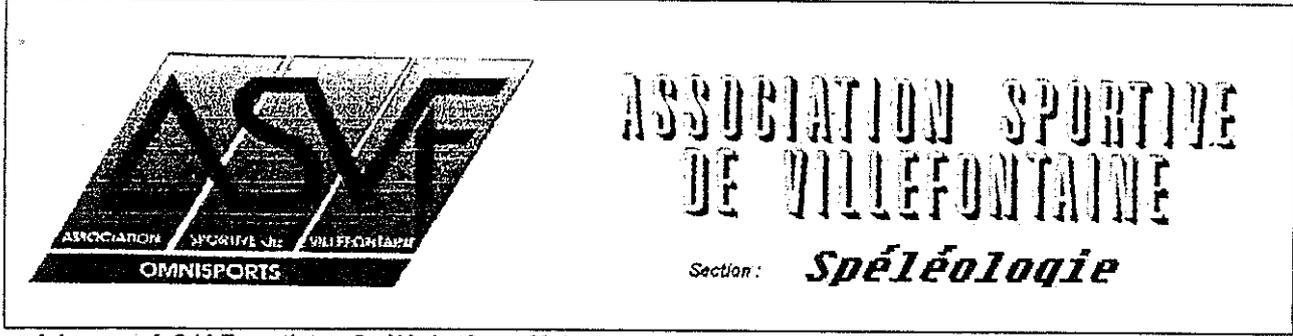


PAJPC96

1996

*ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEFONTAINE
Section SPELEO*





Adresse : A.S.V.F section « Spéléologie », Maison pour tous des ROCHES, 38090 VILLEFONTAINE

Sommaire

-  □ L'ÉDITO-PINAMBULE 4
-  □ LES TAUPINAMBULES (SAISON 95/96) 7
-  □ LES SORTIES DES TAUPINAMBULES 8
-  □ L'ÉCHO DES TAUPINAMBULES 10
- SORTIE PHOTO A LA GROTTTE DU BURLANDIER 12
- UN WEEK-END DANS LE GARD 13
- LE MECHOUI DES DIX ANS 14
- LA FIN D'UN VIEUX PROCES 15
-  □ LES JEUX 19
-  □ LES CORDES DE L'A.S.V.F. SPÉLÉO 23
-  □ LA CAMPAGNE DE L'ÉTÉ 95 AUX ROCHERS DE FIZ 31
- L'IF303 31
- L'IF245 33
- La Tanne du Tirrebourre 37
-  □ LE TRACAGE DU BASSIN DE SALES 41
-  □ SOLUTION DES JEUX 42

Les illustrations sont de Raphaël Jacquemond, Philippe Jolivet, ...



EH ! dit au coin du feu

Voilà un bi-lent à venir...

La onzième saison de notre club spéléo se termine. Voici, en quelques lignes, les moments forts, les étapes, les changements de la vie du club, dans ce « Taupinambules n°8 » qui, malgré, son retard de parution, se trouve fort pourvu quand la bise fut venue.

- Tout d'abord, côté chiffre :

La section spéléo compte 40 membres dont 13 jeunes (âge inférieur à 15 ans). 9 inscrits sont fédérés à la Fédération Française de Spéléologie. Malgré le départ de plusieurs anciens membres en début de saison, la section maintient sa moyenne du nombre d'adhérents. Nous avons effectué cette année un total de 40 sorties avec une moyenne de 47 cavités visitées.

C'est un peu moins que l'année précédente car plusieurs spéléos, qui préparaient des examens et des concours, ont pris un peu de recul momentanément.

- Côté organisationnel :

En faisant le tour des responsables des commissions du club, nous nous apercevons qu'un important travail a été fait dans le but d'améliorer la vie du club. Le bénévolat, la disponibilité et la qualité du travail dont ils ont fait preuve rendent le club vivant et agréable. Qu'ils en soient tous remerciés ici !

A ce titre, les responsables du matériel ont entrepris le réaménagement du local (de fond en comble) qui devient aujourd'hui plus clair et plus fonctionnel. Les fiches de sorties ont été regroupées avec les fiches de prêt de matériel pour n'en former qu'une seule.

Les responsables des entraînements du jeudi soir ont essayé de structurer les séances et leurs progressions. Un livret technique a été réalisé. La participation aux séances doit être plus suivie si l'on veut être plus efficace. Nous sommes toujours à la recherche d'une petite falaise d'entraînement à proximité de Villefontaine.

Un fichier de cavités (classiques) est en cours de réalisation. Il servira de référence pour chaque sortie d'initiation et de perfectionnement.

La revue du club, le « Taupinambules » n°8 sortira cette année avec un peu de retard mais pour la première fois, elle contiendra des photographies !

La bibliothèque est en cours de réaménagement. Un nouveau cahier de prêt est à la disposition de tous. L'enrichissement du stock de livres (environ une quinzaine d'achat pour cette année) sera augmenté par une politique d'échange de notre revue « Taupinambules » contre celle d'autres clubs.

Les responsables des contacts A.S.V.F. et C.D.S. 38 ont su ouvrir le club sur d'autres activités et manifestations.

- Côté sorties :

C'est là, la sève de tout club, que dis-je, la strate par où s'écoule notre énergie, le fond de synclinal par où s'écoule notre collecteur.

Elles furent variées.

Sorties d'initiation ou de perfectionnement, à raison d'une par mois environ, mais aussi des sorties en classique de haut niveau tel que le Marco Polo, le Guiers Mort avec bivouac, etc... ou bien encore sorties spécialisées comme la sortie « photo » à la grotte du Burlandier. Quelques sorties d'exploration aux Rochers des FIZ ont été effectuées mais les résultats sont maigres et les efforts sont à poursuivre.

Plusieurs membres ont participé à des stages (nationaux ou régionaux) variés : techniques spéléologiques et secours, et aussi vidéo. Emmanuel prépare un stage initiateur pour le mois d'août.

Le week-end familial, traditionnel, de la Pentecôte s'est bien déroulé. Nous avons pu visiter de très belles grottes comme la Cocalière et l'Aven Noël qui mérite que l'on y retourne avec du matériel photographique.

Il ne faut pas oublier les manifestations extra-sportives qui permet de resserrer les liens entre les membres du club, de l'A.S.V.F., de la F.F.S et de l'O.M.S. Cette année, nous avons célébré en septembre le dixième anniversaire du club comme il se doit, autour d'un méchoui et de nombreuses bouteilles. Nous avons participé au Congrès régional de spéléo à Vassieux en Vercors et nous présenterons un stand avec un montage multimédia à la « fête du sport » à Villefontaine le 22 juin.

La grande opération de l'année sera certainement le « Multitraçage du bassin de Sales » en Haute Savoie qui se déroulera la deuxième quinzaine de juillet. Outre le premier objectif scientifique : c'est l'amélioration des connaissances hydrologiques de ce bassin, cette opération possède plusieurs autres centres d'intérêt, à savoir :

- faire découvrir la zone à des personnes (spéléo ou non) qui n'y sont jamais venues auparavant.
- se réunir autour d'un projet commun.
- relancer les explorations spéléologiques des Rochers des FIZ.

Nous vous attendons donc nombreux pour ce camp spéléologique et scientifique !!!

NB:

Le club offre toujours à ses membres (contre monnaie trébuchante) des articles spéléos : des pin's, des porte-clés, des figurines, des ceintures (le tout étant l'oeuvre de Jean Michel), et aussi des tee-shirts et des « Taupinambules ».

Le président,
Philippe Jolivet.

Le 20 octobre 1996, une équipe de l'A.S.V.F. se lance courageusement dans la découverte de la grotte de Gournier.

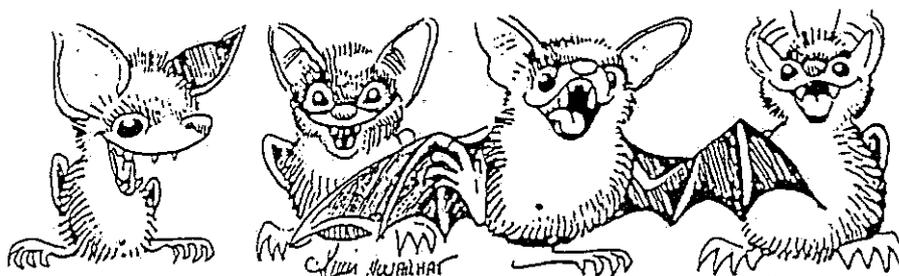


(Vercors - Choranche - Isère)



□ Les Taupinambules (Saison 95/96)

NOM	Prénom	ADRESSE	C.Post.	LOCALITE	Téléphone
BABOLA	Sophie	34, rue H.Berlioz Pav:2	38090	VAULX-MILIEU	74/96/58/77
BARRACO	Alexandre	6 rue Jean ZAY	38090	VILLEFONTAINE	
BLANC	Jean-Michel	15, impasse quatre vents pav:10	38090	VILLEFONTAINE	74/96/16/48
BRUN	Jean	7, clos du Romarin	38090	VILLEFONTAINE	74/96/51/23
CAZOT	Emmanuel	16 rue J.S. Bach,Bat B2	38090	VILLEFONTAINE	74/96/47/11
COLLIARD P.	Marc	Badinières	38300	BOURGOIN-JALLIEU	72/51/39/68
DUGUE	Marc	34, rue du Bret	38090	VILLEFONTAINE	74/96/58/00
DUGUE	Jacques	34, rue du Bret	38090	VILLEFONTAINE	74/96/58/00
DUQUENOY	Eric	Place Jean Moulin	01480	BEAUREGARD	74/09/82/43
DURBECQ	Sylvain	7 espl.de la pinède	38090	VILLEFONTAINE	74/96/03/75
GELIN	Maurice	13,Rue Pasteur Cidex 304	38090	VILLEFONTAINE	74/96/25/42
GERMAIN	Pierre	Bat D3 Impasse des étourneaux.	38090	VILLEFONTAINE	74/96/34/68
GISSINGER	Nicolas	Chemin de griez, Frontonas	38290	LA VERPILLIERE	74/94/41/06
GRODOD	Marie-Hélène	14, rue du Sorbier	38090	VILLEFONTAINE	74/96/63/49
HORTALA	Franck	57, rue Magenta	69100	VILLEURBANNE	78/68/27/53
JACQUEMOND	Muriel	Montée Jean Mermoz Cidex 900	38090	VILLEFONTAINE	74/94/40/27
JEANNOUTOT	Joël	150, rue de l' échasse.	38070	ST QUINTIN FALLAVIER	74/94/25/18
JOLIVET	Philippe	14, rue du Sorbier	38090	VILLEFONTAINE	74/96/63/49
JOUIN	Marc	Chemin de griez, Frontonas	38290	LA VERPILLIERE	74/94/24/87
JOUIN	Anne-Marie	Chemin de griez, Frontonas	38290	LA VERPILLIERE	74/94/24/87
LAMARCHE	Mathieu	17 av du Velin , pav 3	38090	VILLEFONTAINE	74/94/36/88
LEGAY	Gérard	LE Chatenay N°12	38230	TIGNEU	78/32/24/07
LENTE	Jennifer	1 allée Abdel Tasman	38090	VILLEFONTAINE	74/96/95/97
LEROY	Florian	21 allée A.Tasman , Les acodines	38090	VILLEFONTAINE	74/96/96/03
LIEGEOIS	Thomas	Rue du Layet	38090	VILLEFONTAINE	74/96/27/00
LOPEZ	Christian	87 rue du Bret , pav 38	38090	VILLEFONTAINE	74/96/13/03
LOUIS	Céline	19 Rue du Collège	38080	L'ISLE D'ABEAU	74/27/88/62
MONTAGNAT	Joan	Centre inter-Valbonne-Pav.Bastille	06902	SOFIA ANTIPOLIS	
MORSELLI	Alain	Route de Combe	38090	ST ALBAN DE ROCHE	74/28/49/25
MOUSSIEGT	Thomas	La Lechère, Frontonas	38290	LA VERPILLIERE	74/94/09/55
MOUSSIEGT	Frederic	La Lechère, Frontonas	38290	LA VERPILLIERE	74/94/09/55
PARET	Suzelle	Impasse des Tourbières	38290	LA VERPILLIERE	74/94/17/83
PARMENTIER	Vincent	14 rue du Bret	38290	VILLEFONTAINE	
PEROCHE	Fabien	7, rue du sorbier	38090	VILLEFONTAINE	74/96/11/22
PRAL	Pierre-Marie	Montée Jean Mermoz Cidex 900	38090	VILLEFONTAINE	74/94/40/27
REMOND	Xavier	Le Grillon" 2 rue des Salvias	38090	ST QUINTIN FALLAVIER	
SAUVAJON	Luc	37B rue Emile Zola	38090	VILLEFONTAINE	74/96/15/47
TIVOSZ	Karl	30,Rue Jean Moulin	38090	VILLEFONTAINE	74/95/66/75
TRAPEAU	Stéphane	7 rue du midi Bat 8	38090	VILLEFONTAINE	74/96/18/91
VITOTZ	Christophe	Saint Bonnet de Roche	38090	ROCHE	74/96/27/24



Les sorties des Taupinambules

DATE CAVITE COMMUNE MASSIF DEP TYPE ASV HC OBSERVATIONS

15 06 95	Le Jacques Cartier	Montréal	Chartreuse	38	Découverte !!!!!	9	7 h + 17 h sur 2 jours
16 06 95	Trou qui souffle	Méaudre	Vercors	38	Classique	3	Jonction TQS / Saint de glace : raté !
18 06 95	Gourmier	Choranche	Vercors	38	Classique	2	Découverte
25 06 95	Scialet de Génieux	St Pierre de Chartreuse	Chartreuse	38		3	
28 06 95	La Moïda	Lompnaz	Bugey	01	Classique	3	
12 07 95	Grotte d'en Perrucle	Jujurieux	Bugey	01	Archi-classique	2	Découverte : 12 jeunes « Val Horizon »
14 07 95	Fiz	Sixt Fer à cheval	Platé	74		4	Prospection
21 07 95	Gouffre Berger	Engins	Vercors	38	Classique rare	1	- 600 m ! Tout seul !! Chapeau !!! en 3 jours
25 07 95	Gourmier	Choranche	Vercors	38	Classique	1	Découverte
29 07 95	Fiz	Sixt Fer à Cheval	Platé	74		5	3 jours Prospection/Exploration
21 08 95	Fiz	Sixt Fer à Cheval	Platé	74		3	5 jours Prospection/Exploration
28 08 95	La Moïda	Lompnaz	Bugey	01	Classique	3	Exploration
09 09 95	Favot	Rencurel	Vercors	38		1	Découverte
23 09 95	Fiz - Tire Bourre	Sixt Fer à Cheval	Platé	74		6	2 jours Prospection
30 09 95	Dent de Crolles	St Pierre C./St Pancrasse	Chartreuse	38	Classique	3	Glaz-Annette
14 10 95	Fiz I F 245	Sixt Fer à Cheval	Platé	74		4	Prospection -40 m
15 10 95	Gourmier	Choranche	Vercors	38	Classique	12	Initiation
28 10 95	Fiz	Sixt Fer à Cheval	Platé	74		4	2 jours : Photographie -59 m
12 11 95	Crochet Inférieur	Torcieu	Bugey	01	Classique	10	Initiation
19 11 95	Guiers mort	St Pierre de Chartreuse	Chartreuse	38	Classique	7	Perfectionnement
25 11 95	La Borne aux Cassots	Nevy sur Seille	Jura	01	Classique	3	Initiation - Siphon d'entrée infranchissable
25 11 95	Lésine du champ Guillaubot	Besain	Bas Jura	39	Classique	8	2 jours
02 12 95	Grotte d'en Perrucle	Jujurieux	Bugey	01	Archi-classique	5	Initiation
10 12 95	Balme d'Epy	La balme du blé	Revermont	39		9	Initiation

DATE CAVITE COMMUNE MASSIF DEP TYPE ASV HC OBSERVATIONS

13 01 96	Aven de Pèbres	Ardèche	07	9	1	- 80 m
	Grotte de la Barbetie	Ardèche	07			Initiation & photographie (2 jours)
28 01 96	Grotte du Chemin neuf	Lacour	01	5		Initiation
03 02 96	La Moilda	Bugey	01	2		Perfectionnement - Rivière très belle !
11 02 96	La Morgne	Bas Bugey	01	6		Initiation-Perfectionnement
16 03 96	Trou qui souffle	Vercors	38	4		12 heures
30 03 96	Aven de L'Agas	Ardèche	30	4		Week-end
	Aven du Camélie					
01 04 96	Le Jacques Cartier	Montréal	38	9		4 heures
02 04 96	Abîme de Rabanel	Causse	34	3		Week-end + semaine
	Aven Carnus					
	Aven des Grelas					
16 04 96	Puits Vincens	St Agnan en Vercors	26	2		
16 05 96	Saints de Glace	Vercors	38	2	1	Jusqu'au toboggan - 250 m 11 heures
19 05 96	Burlandier	Jura	01	7		Photographie
25 05 96	Aven d'Espesse	Bidon	07	6		Week end de 3 jours à St Sauveur de Cruizière
	Cocallière Basse	Chadouillet		7	14	ère sortie spéléo de 3 bébés !
	Aven de Noël	Bidon		3		
06 06 96	Aven des Oublis	Tharoux		2	7	avec le Collège Anne Franck

07 06 96 ASSEMBLEE GENERALE VILLEFONTAINE MPT des Roches 38 Diapos (rien à dire), vidéo (hum! hum!), voici du virtuel !!!



Taupinambule n°8



L'ECHO DES TAUPINAMBULES
L'ECHO DES TAUPINAMBULES
L'ECHO DES TAUPINAMBULES
L'ECHO DES TAUPINAMBULES
L'ECHO DES TAUPINAMBULES

En 1995, lors d'un week-end spéléo dans le Jura, au gîte de Ménétru le Vignoble, à 7 heures du matin. C'est le petit déjeuner et café, thé, chocolat sont déjà préparés par les plus matinaux. Manu touille délicatement son chocolat chaud quand, soudainement, il s'écrie :

- Aah ! Il y a un cheveu dans mon chocolat ! C'est dégueulasse !

Et il l'enlève.

Juste après ce fâcheux incident, il touille à nouveau et s'exclame en colère :

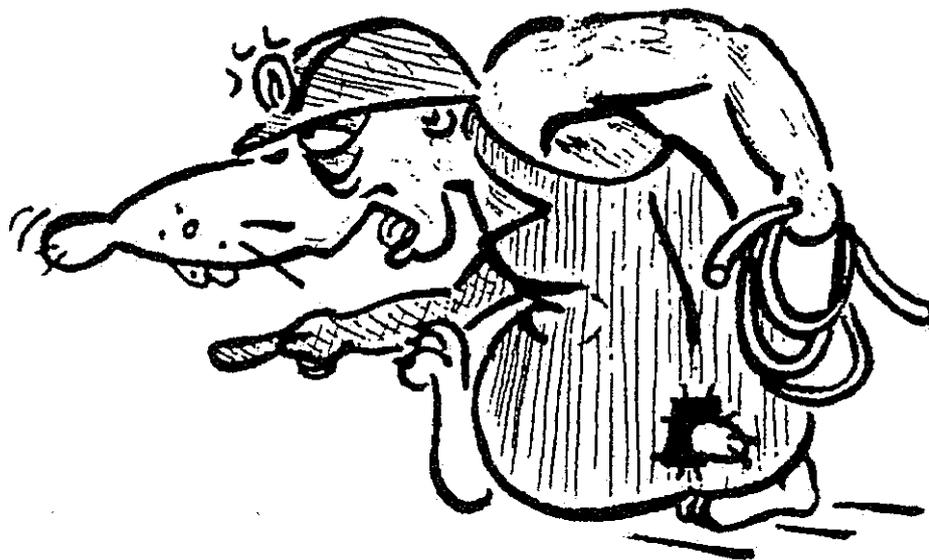
- Aaah ! Encore un ! Quel est le poilu qui perd tous ses cheveux ?

- C'est un cheveu noir ! C'est dégoûtant ! continue Manu indigné.

Et il l'enlève.

Alors il remue un peu plus fort.

■ Aahaaah ! J'ai trouvé autre chose ! C'est une araignée morte à laquelle il manque deux pattes. **BeueueuRRRKK !!!**



LES GAFFES DE GASTOUNETTE BABOLETTE

Et voici les numéros 2345 et 2346 de notre série (inépuisable) que vous adorez tous.
N'hésitez pas à nous commander les numéros déjà parus !!

N° 2345

Sortie du Crochet Inférieur :

Gastounette : - Hé ! Tu peux m'aider, je n'arrive pas à ouvrir le réservoir d'eau de ma calbombe.

Manu : - Fais voir. Voilà. Tiens bien le bouchon pendant que je te la remplis d'eau.

Manu : - Bon. Ca y est. Passe-moi le bouchon.

Gastounette : - Le bouchon ? Ah ! Oui ! Heuh, je l'ai fait tomber dans la boue liquide .Glurp !!

N° 2346

Sortie de la Balme d'Epy :

On lave le matos devant le porche de la Balme d'Epy. Il est 17 heures. Nous sommes le 10 octobre 1995. Il commence à faire froid et l'obscurité nous recouvre insidieusement. Jean Michel, qui avait presque tout prévu, met à chauffer une casserole contenant du chocolat. Mais c'était sans compter sans Gastounette !

Gastounette : - Oups ! Excusez-moi ! J'avais pas vu, enfin, il en reste encore un petit peu...

HISTOIRE DE BOTTES

- Marc Jouin a fait Jujurieux avec une botte verte, pointure 39 et une botte noire, pointure 42. Non, cet être n'est pas difforme, il chausse du 42 et il se prenait pour Cendrillon !

- Florian a fait la Balme d'Epy avec une paire de bottes, pointure 42. En fait, il chausse du 39. Explication : « Oh ! Ben... C'est ma mère, elle a pris les bottes de mon père ». Ses chaussettes lui ont rapidement servi de butoirs pour orteils.

SORTIE PHOTO A LA GROTTTE DU BURLANDIER

par Marie-Hélène GROROD

Trois photographes, dont un cameraman (Pierre-Marie, Alain, Philippe) ainsi que quatre vedettes (Anne-Marie, Thomas, Marc J, Marie-Hélène) se sont donnés rendez-vous dimanche 19 mai à 7 h 30 devant le local de VILLEFONTAINE-CITY. Leur but : aller faire quelques essais dans la grotte du Burlandier, qui se trouve dans le département de l'AIN. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés sous une pluie battante.

Après une petite discussion sur le choix du véhicule de la sortie, le minibus fut prêt à affronter l'orage. Le voyage fut long. Il fallait aller chercher la clé de la cavité à 13 km de celle-ci. La route qui gravissait la montagne nous semblait de plus en plus étroite à l'inverse du minibus qui lui nous paraissait énorme, surtout lorsque des véhicules venant dans le sens inverse nous croisaient. Pierre-Marie verdissait au fur et à mesure de la montée. Il faut dire que le pauvre voyait de très près le précipice qui était (je dois le dire) assez impressionnant. Philippe, qui lui avait hâte d'arriver, avait tendance à appuyer sur l'accélérateur. Sur les banquettes arrières, c'était le silence le plus complet.

Enfin ! Nous sommes en possession de la clé.

Après une descente sans encombre, nous voilà à la recherche de l'entrée de la cavité. La pluie rendait la recherche difficile, mais pas impossible pour les spéléologues chevronnés que nous étions. Un petit chemin se laisse entrevoir. Vingt mètres plus bas, il est là. Mais voilà qu'une autre difficulté se fait sentir, comment allons-nous nous changer sous cette pluie incessante ? Une seule solution était possible : passer chacun son tour dans le coffre du minibus pour s'équiper pendant que les autres se restauraient .

Le tour d'Alain arriva. Oh! Quelle surprise ! En me retournant pour répondre à Pierre-Marie, j'aperçus par la vitre de séparation un superbe slip kangourou. Sur ce magnifique slip, Alain s'empressait d'enfiler un caleçon long, aussitôt recouvert par un caleçon court (comme ils se font de nos jours) orné de petits kangourous. Qu'elle ne fut pas la surprise de Pierre-Marie lorsqu'il vit, lui aussi, les jolis petits kangourous d'Alain. Le fou rire général était installé, les blagues se succédaient et le cameraman en profita pour commencer son reportage. Les plaisanteries sur la queue de ce joli animal finirent par s'arrêter.

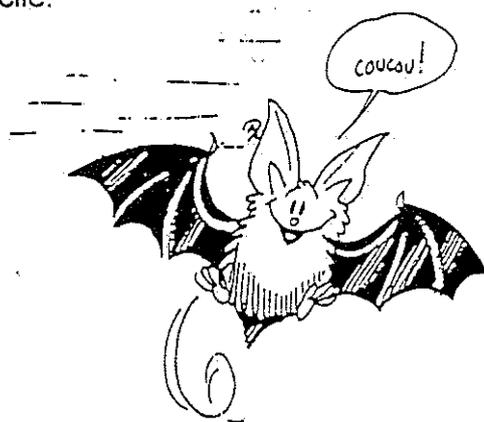
Nous voilà tous prêts. L'entrée de la grotte n'est pas très large, la porte est un petit carré de 40 cm de côté qui, une fois ouverte, nous laisse entrevoir un joli petit « ramping » bien humide et quelque peu étroit d'une trentaine de mètres. Nous débouchons alors sur une grosse galerie agréable à parcourir. A l'aval; nous allons voir un premier siphon d'une dimension correcte. Côté amont, après une petite progression, nos efforts sont récompensés. Quelle splendeur! Pour beaucoup d'entre nous, c'était la première fois que nous voyons autant de concrétions en même temps. Le plafond de la galerie est piqué de fistuleuses dont certaines dépassent le mètre. Des piliers sortent du sol, plus grand, plus gros, plus blanc, les uns que les autres. Nous nous retrouvons dans un décor tout à fait féérique.

Et c'est là que le travail commence pour le plus grand plaisir des acteurs,. Et pose par-ci, et pose par-là, et flash ici et flash là...Pendant près de trois heures, nous avons obéi sans rechigner aux ordres des semi-professionnels qui de temps en temps mettaient des minutes incalculables pour trouver les bons angles. Les galeries super-concrétionnées se succèdent plus belles les unes que les autres, pour se terminer par un deuxième siphon plus petit que le premier.

Le « ramping » du retour nous parut nettement plus court (pourtant la distance n'avait pas changé) Retour au minibus, toujours sous la pluie. Le change fut de nouveau pratiqué dans le coffre du véhicule. Après un casse-croûte bien mérité, je pris le volant au grand soulagement de tous, qui pour ne pas vexer Philippe, prétendirent qu'ils voulaient comparer notre façon de conduire.

A 17 h 30 tout le monde avait réintégré son domicile.

La sortie fut, je pense, bien appréciée de tous.



UN WEEK-END DANS LE GARD

Après avoir affronté les dangers des trous Ardéchois, me voici nommé chroniqueur, pour vous parler, lecteurs spéléologues, de ce qui arriva le week-end du 30 et 31 mars.

Comme toujours en ces circonstances, nous avons quitté Villefontaine (le « nous » comprend Anne-Marie, Emmanuel, Marc et moi), nous avons donc quitté Villefontaine bien avant le levé du soleil !

Le week-end s'annonçait ensoleillé, et le fut. Après quelques heures de route, nous sommes arrivés impatients sur la commune de Lussan, et nous avons trouvé le trou de l'aven du « Camelier ». Nous sommes descendus. C'était noir et plein de cailloux. Nous sommes donc remontés. La nuit étant tombée, nous sommes partis rejoindre le lieu de campement : une cabane plantée en pleine garrigue. Sur le chemin, Emmanuel nous a montré la comète et nous l'avons suivi attentivement espérant la voir bouger. Mais je l'ai appris plus tard, le point que nous fixions était en fait Vénus. Bref, nous sommes finalement arrivés à notre hôtel après avoir échappé à un sanglier et cherché le bon chemin.

Nous avons pris nos appartements et allumé un feu. Ce qui a donné beaucoup de fumée, un peu de chaleur et quelques braises pour les patates. Malgré les dénigrement d'une partie de l'équipe, les patates furent cuites dans les temps. (Voir même brûlées dans les temps).

La nuit a été bien enfumée et nous nous sommes réveillés comme des jambons dans le fumoir !

Le trou de la journée, c'était celui de Méjeanne le Clap : l'aven de l'Agas. Situé près de la route, il est plus vertical que celui de la veille avec quelques bons puits, lesquels débouchent à -100 mètres sur une salle assez grande. Un autre puits repart de cette salle, mais nous ne l'avons pas trouvé. Nous sommes rentrés à Villefontaine sous le soleil.

Sylvain

LE MECHOUI DES DIX ANS

Pour fêter le 10^{ème} anniversaire du club, l'idée d'organiser un méchoui est retenue. Le choix de la date fut difficile car cette année devait avoir lieu une expédition en Abkhazie (ex URSS) afin de poursuivre l'exploration de la grotte du ZOU'O, durant le mois d'août. Aussi la date choisie fut le 16 septembre 1995, bien entendu avec les risques que cela peut comporter : mauvais temps, soirée plus fraîche...

C'est bien connu, chez les spéléos on sait prendre des risques mais toujours calculés. J'ai donc appelé la météo au mois de juin afin de connaître les prévisions de cette semaine du mois de septembre ! Réponse de celle-ci : "du lundi au vendredi, temps maussade; samedi, traîne peu active avec éclaircie; dimanche, beau temps. Et bien, pour une fois, vous pouvez me croire, les prévisions étaient justes.

Notre ami Joël Jeannoutot nous proposa d'aller chez ses parents à Chapèze, près de Saint-Savin. Ce n'est pas la place qui manque, nous dit-il. En effet, certains purent amener leurs caravanes et s'installer pour 2 jours.

La logistique fut prise en main par notre ami Momo : tables, chaises, lumière et toile pour le chapiteau. Il s'occupa aussi d'envoyer les lettres d'invitation à tous les membres du club depuis sa création. Peu de réponses nous parvinrent, hélas, car nous aurions aimé avoir des nouvelles des anciens membres du club. Malgré tout, nous étions tout de même environ soixante assis autour des tables à boire un amical apéritif. Le fond de l'air était frais, mais les coeurs chauds. Passons aux choses sérieuses : nous avons pu déguster une multitude de salades variées préparées par toutes et tous; puis nous avons attaqué à pleines dents le méchoui. Messieurs les cuisiniers :

B R A V O

Celui-ci était fort bien cuit et si tendre sous la langue.

Et enfin, nous avons terminé par une foison de gâteaux : que de choix, que de bonnes choses!!! Comment résister!!!

Pour ceux qui eurent la tâche d'organiser cette petite fête, la journée fut longue, longue mais quelle réussite.

Quant au responsable de la sono, un grand merci, car rester derrière une table de mixage n'est pas chose facile. D'ailleurs, il a même attrapé un coup de froid à rester immobile comme ça, à regarder les autres boire et s'amuser. Il y a des postes ingrats!!!

Et les enfants dans tout ça ? Je pense qu'ils se souviendront de cette soirée car pour une fois, pas d'adultes pour les sermonner. Ils avaient leurs tables et leurs aires de jeux (très vastes).

Et le lendemain la petite équipe sur place, aidée de quelques courageux non malades, se mirent à l'ouvrage pour tout ranger.

Et bien sur, après l'effort, le réconfort : quelques restes par ci, par là et tout le monde se quitta le coeur un peu gros mais prêt à recommencer.

Pour conclure, je tiens à remercier toutes et tous et particulièrement les parents de Joël qui nous ont gentiment reçu.

Alain

LA FIN D'UN VIEUX PROCES

Rappel :

En août 1992, l'expédition Caucase 92 loue un minibus « Europcar ». Au retour d'expédition, le véhicule est rendu endommagé. Le loueur nous présente une facture de 10854,19 F de réparation que nous refusons de payer.

En octobre 96 (quatre années plus tard), le dossier peut être définitivement fermé. Nous avons gagné en première instance. (les plus curieux et courageux prendrons le temps de lire le jugement du tribunal). La procédure d'appel demandée par le loueur a été déclarée irrecevable. (l'appel étant hors délai légal).

En conclusion :

Pour un litige de 10854,19 F, nous avons finalement sorti 3305,32 F de notre poche malgré le gain total des deux procédures.

Le loueur n'a pas accepté notre proposition de conciliation initiale. (paiement d'une caution de 3000 F qui n'était d'ailleurs pas exigible).

Nous avons simplement donné une somme légèrement supérieure (3305,32 F) à la machine judiciaire Française, perdu du temps et dépensé beaucoup d'énergie.

Le vieil adage : « *Un mauvais accord vaut mieux qu'un bon procès* »
reste valable pour les deux parties.

Très vifs remerciements :

-> à Michel Decobert de la commission assurance de la Fédération Française de Spéléologie qui nous conseille et nous aide gratuitement depuis plus de quatre ans.

-> à la Présidente de l'ASVF, au Comité directeur (et donc à tous les adhérents de l'association), qui ont décidé de prendre en charge intégralement le reliquat des frais de justice au titre de la solidarité « inter-sections »

TRIBUNAL D'INSTANCE DE VIENNE
BP 105
38209 VIENNE CEDEX

N.RG : 11.93.01340

JUGEMENT DU 5 MAI 1995

DEMANDEUR

STE ANONYME FOREZ LOCATION
8 av^e DENFERT ROCHEREAU
42 ST ETIENNE

NON COMPARANT Représenté par MAITRE CORNILLON

DEFENDEURS

ASSOCIATION SPORTIVE VILLEFONTAINE
LES ROCHES MAISON POUR TOUS
38090 VILLEFONTAINE

NON COMPARANT Représenté par MAITRE HERNANDEZ

COMPOSITION DU TRIBUNAL

JUGE : Antoine BARD
GREFFIER : Josiane SERVERIN

DEBATS : à l'audience publique du 10 février 1995

JUGEMENT : puis l'affaire a été mise en délibérée
au 28 avril 1995 et prorogée au 5 mai 1995

Vu La requête introductive d'instance

La SA FOREZ LOCATION AUTOMOBILE MULTIPLE -FLAM- a loué à l'association sportive de Villefontaine -ASVF- un minibus du 22.07.92 au 01.09.92. Suite à la restitution du véhicule, la SA FLAM a fait citer devant le Tribunal d'Instance de Vienne l'ASVF aux fins d'entendre :

- condamner celle-ci à lui verser la somme de 15.952,13 F outre intérêts en règlement du solde et des réparations du véhicule objet du contrat,
- condamner l'ASVF à lui payer 3.190,43 F à titre de dommages et intérêts
- condamner l'ASVF à lui payer la somme de 5.000 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile
- condamner l'ASVF au entiers dépens de l'instance.

L'ASVF pour sa part conclut au débouté des prétentions de la société FLAM et réclame 6.000 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

La compagnie GAN appelée en la cause par l'ASVF conclut au débouté des prétentions de cette dernière et lui réclame 1.500 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

A l'appui de ses prétentions, la SA FLAM rappelle avoir passé contrat de location de véhicule avec l'ASVF ; elle précise que suite à la restitution d'un véhicule loué dégradé par cette dernière et en application des articles 4 et 5 des conditions générales du contrat, elle est fondée en ses demandes en s'appuyant notamment sur un rapport d'expertise ayant chiffré les dégâts.

En réponse l'ASVF fait tout d'abord savoir qu'elle a réglé le solde de la somme due au titre de la location et qu'elle refuse de prendre en charge les dégradations intervenues sur le véhicule loué.

L'ASVF excipe du fait que le véhicule lui a été volé durant la location et que ceci ne rentre pas dans les dispositions de l'article 4 du contrat.

L'ASVF prétend en outre que le contrat qu'on lui a remis contrevient aux dispositions de l'article L 112-4 du code des assurances ; elle oppose de plus à la SA FLAM l'article L 113-2 du même code ; elle argue enfin que la SA FLAM ne justifie pas d'un préjudice et qu'au surplus l'expertise dont la demanderesse se prévaut n'a pas été contradictoire.

Dans ses conclusions en réplique la société FLAM a ramené ses prétentions principales à 10.854,19 F précise que les conditions exactes du contrat d'assurance étaient visibles

dans les bureaux de la société FLAM et que les clauses en étaient parfaitement lisibles. La SA FLAM fait enfin remarquer qu'aucun document officiel des services de police ne fait état de vol prétendument selon elle argué par l'ASVF.

Le groupe GAN appelé en la cause fait pour sa part valoir que le contrat signé entre les parties excluait la garantie pour le pays où a eu lieu le sinistre (RUSSIE) et qu'en conséquence sa mise en cause n'est pas fondée.

AU vu de ces conclusions l'ASVF fait remarquer que la société FLAM était au courant de la destination (RUSSIE) du véhicule loué et qu'elle n'a pas averti le locataire de cette restriction de garantie.

MOTIFS DE LA DECISION

A/ SUR LA PROCEDURE

Le présent litige a fait l'objet de deux dossiers n° 11 93 1340 et 11 94 01042 ; en raison du lieu de connexité existant entre ces deux dossiers il y a lieu de prononcer la jonction de ces deux affaires ;

B/ SUR LE FOND

1/ Il y a lieu de donner acte à l'ASVF qu'elle a réglé les sommes de 5.097,94 F à la société FLAM pour prix de location du véhicule.

2/ Par attestation du Président de l'Académie Russe de Sciences, l'ASVF démontre avoir été victime du vol d'un minibus loué à la société FLAM.

Ce fait est corroboré par le rapport d'expertise non contradictoire versé aux débats par la société FLAM.

Le contrat versé aux débats contenait une garantie "vol" ; il s'avère qu'au 30.06.92, l'ASVF avait déclaré un risque à la société FLAM (location d'un minibus pour environ 1 mois avec périples pour la Hongrie, l'Ukraine, et la Russie).

Suite à cette déclaration de risque encouru, un contrat de location avec assurance a été passé entre les parties ; la société FLAM (loueur professionnel) ne démontre pas en l'espèce avoir indiqué à l'ASVF (profane) les restrictions territoriales du contrat d'Assurance GAN accessoire du contrat de location. (La compagnie GAN justifie pour sa part des restrictions intégrées au contrat et sera de ce fait hors de cause).

Ayant déclaré le risque l'ASVF (profane) doit donc être convertie par la société FLAM (professionnel de la location).

A ce stade, la société FLAM pouvait demander à l'assureur dans le cadre des stipulations la liant à ce dernier le remboursement des dommages subis et constatés ; elle oppose, au lieu de faire cela, à l'ASVF la clause n° 2a et 2-5 figurant à l'article 5 "assurances" donc contrat de louage à savoir :

- le locataire s'engage à déclarer par écrit au loueur dans 24 heures tout accident vol ou incendie, le non respect de cette obligation entraîne la suppression des la garantie assurance portant sur les dommages au véhicule ;

Il s'avère que ces deux clauses doivent être considérées comme abusives puisque non conforme à l'article (L 113-2 4') du code des assurances.

Celui-ci prévoyant un délai minimal de deux jours pour donner avis d'un vol à l'assureur et précisant que la déchéance pour déclaration tardive ne peut être opposée à l'assuré qu'au cas où le retard dans la déclaration aurait causé préjudice. (le contrat prévoyait 24 heures de délai et la société FLAM n'apporte pas la preuve que le retard éventuel dans la déclaration l'aurait porté préjudice).

Il s'ensuit que ces clauses abusives doivent être réputées non écrites et qu'il n'existe plus de clauses entraînant de garantir l'ASVF pour le vol dont elle a été victime d'autant que l'ASVF a payé la location et ramené le véhicule à la date convenue.

La société FLAM sera donc déboutée de ses prétentions concernant le remboursement des réparations effectuées sur le véhicule loué après la restitution du véhicule par l'ASVF.

La société FLAM sera également déboutée de ses prétentions concernant les pneumatiques rien n'indiquant en l'espèce que l'usure est due à une mauvaise utilisation imputable au locataire.

Il sera alloué de plus la somme de 2.000 F à l'ASVF au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile qui sera mise à la charge de la société FLAM partie perdante au procès.

Les parties seront déboutées de toutes leurs autres prétentions.

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal statuant publiquement, contradictoirement et en premier ressort ;

Prononce la jonction des procédures n° 11 94 01042 et n° 11 93 1340 ;

Donne acte à l'association sportive de Villefontaine de ce qu'elle a réglé la somme de 5.097,94 F à la société FLAM.

Met hors de cause la compagnie GAN;

Déboute la société FLAM de ses prétentions.

Condamne la société FLAM à payer à l'ASVF la somme de 2.000 F au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Condamne la société FLAM aux entiers dépens.

Et le Juge a signé avec le Greffier.



10
11
12

13
14

15
16

☐ Les jeux



LES CAVITES DU VERCORS

Dans le tableau ci-dessus, il suffit de replacer au bon endroit les cavités du Vercors de la liste donnée. A savoir, chaque lettre n'est utilisée qu'une fois et les mots ne sont pas écrits en diagonale. Une fois cela fait, il vous restera les lettres d'une cavité du Vercors à trouver. A vos crayons, bonne recherche !

APPEL
AUTRANS
BERGER
BOURNILLON
BRUDOUR
BULLE
BURY
CHEVALINE
CHOUCAS
CLOS DE LA FURE

COUFIN
DARBON
ELFES
FAVOT
GAY BUNNY
GOULE NOIRE
GOUR FUMANT
GOURNIER
MALATERRE
MORTIER

MOUSSU
NEUF
NUITS BLANCHES
SPINETTE
TONNERRE
TRISOU
TROU QUI SOUFFLE
VALLIER
VINCENS

R	T	E	A	V	O	U	S	S	U	O	M	L	E	P
E	T	N	F	M	T	O	U	R	O	R	T	I	E	P
S	P	I	F	U	O	D	B	E	M	A	R	E	R	A
O	B	N	I	C	U	R	R	I	U	L	E	R	E	E
U	R	Y	V	E	G	R	E	B	U	B	A	L	A	T
E	N	R	I	N	E	N	C	E	L	L	M	A	L	I
R	I	U	B	C	L	I	S	S	A	E	S	V	E	N
U	L	L	O	E	N	S	O	B	C	R	E	E	H	C
F	A	L	N	I	R	E	N	R	U	O	H	B	S	T
L	E	E	D	O	N	E	L	A	D	H	C	L	U	I
F	G	O	S	I	R	S	T	U	U	N	C	N	A	R
F	R	U	O	S	O	G	O	B	N	Y	L	L	I	E
U	F	F	L	O	U	E	S	Y	A	G	A	V	N	R
O	U	M	C	G	L	F	N	E	E	R	R	E	I	U
S	I	A	N	T	E	S	N	U	F	R	E	N	G	O
E	U	Q	U	O	R	T	A	R	T	U	A	N	O	T

La cavité cachée est : _____

Devinette : ???...!!!

Quel est le matériel spéléo pouvant être en porc ?

Charade

Mon premier peut être de 8, 16, 32.

Mon deuxième est affirmatif

Mon troisième est une étendue d'eau

Mon quatrième peut être de pierre ou de fer.

Mon tout peut servir aussi bien au spéléo qu'au marin.

L'avare délicat :

**« Ce que je n'aime pas dans la spéléo,
c'est le coût de la grotte »**

100

100

100



Notre vie de spéléologue Villard, est-elle bien accrochée ?

- Généralités

L'occasion nous a été donnée d'utiliser une machine de traction lente. Sans vouloir refaire une campagne de tests complète, le côté "Saint Thomas" des spéléologues de base que nous sommes, nous pousse à quelques vérifications concrètes, si possible dans des situations se rapprochant de NOS utilisations. C'est à dire avec NOS amarrages, NOS cordes, NOS techniques de progression souterraine et NOS "spéléos" locaux frisant le quintal et chargés de plus de trente kilos de matériel tout mouillé dans un ou deux "kits bag"....

Un test exhaustif se doit de prendre en compte tous les maillons d'une chaîne qui va de la roche au spéléologue.

- | | |
|---------------------------|---|
| - La roche | : Est-elle fissurée?, est-ce un bloc instable ?... |
| - Le "spit" | : Est-il résistant ?, Est-il bien planté ?... |
| - L'amarrage | : Est-il bien utilisé et placé ?, est-il résistant ?... |
| - La corde | : Est-elle assez solide ?, frotte-t-elle la roche ?,
les noeuds sont-ils bien adaptés à l'utilisation ?... |
| - L'équipement individuel | : Baudrier, longes, descendeur..... |
| - Le "spéléo" | : Résiste-t-il bien au froid, à l'eau, au choc ? (physique ou moral) |

Les tests généralement comparatifs qui suivent se limitent à nos cordes et amarrages. Les plus curieux ne manqueront pas de se reporter aux travaux et résultats du groupe d'étude technique de l'E.F.S.

En préambule de ce test, il convient de rappeler que les constructeurs de moyens de transport civil respectent un coefficient de sécurité supérieur à dix sur les efforts de traction. (exemple : ascenseur, remontée mécanique,..). Il est donc raisonnable de flirter avec ce coefficient dans nos déplacements verticaux souterrains. Pour avoir ce même niveau de sécurité en spéléologie, toute la chaîne décrite ci-dessus doit supporter 1200 kg pour un spéléologue seul, à 2000 kg en cas de décrochement d'un blessé par exemple. (Nous passerons sous silence la rupture d'un "spit" pendant le décrochement d'un homme fort).

Ne pas respecter scrupuleusement cette fourchette n'est pas forcément synonyme de "folie" ou "inconscience", mais le risque devient simplement supérieur à celui que nous prenons en empruntant un ascenseur vétuste ou un téléphérique poussif.



Falaise d'entrée à la grotte d'un soir (Torcieu - Ain)

. Les matériels testés

Les éprouvettes sont toutes terminées par deux noeuds bien faits.

Les éprouvettes de 500 mm subissent une traction lente grâce à deux axes en acier de 20mm dans les noeuds. Les éprouvettes de 250mm sont généralement agrandies par un maillon rapide acier grande ouverture à une extrémité et d'un mousqueton à l'autre.

Ce montage permet de voir la rupture et aussi de vérifier si réellement la corde est toujours le point le plus faible des éléments de sécurité utilisés dans nos équipements.

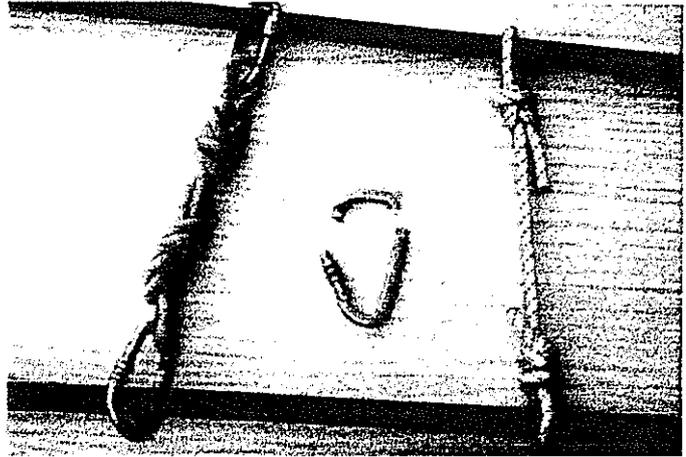


Photo 1

La traction lente est complètement stoppée à 500 daN (repos deux à trois minutes) puis traction lente à nouveau jusqu'à rupture. Aucun des 25 tests n'a cassé avant 500 daN

Les caractéristiques "fournisseur" des cordes utilisées sont les suivantes :
(Relevées sur le catalogue EXPE 1995)

CORDE BEAL

- Corde Antipode Beal diamètre 10mm

Caractéristiques constructeur

- > élasticité sous 80 daN : 2,5 %
- > Charge de rupture : 2100 daN
- > Nombre de choc facteur 1 tenus : 10 à sec
- > glissement gaine / âme : 0 mm
- > Poids : 58 g/m

(Corde souple facile à mettre en sac).

(Prix 95 : 8,80 F ttc / m)

Cette corde est utilisée pour les sorties d'initiation.

- Corde Antipode Beal diamètre 9mm

Caractéristiques constructeur

- > élasticité sous 80 daN : 3,1 %
- > Charge de rupture : 2180 daN
- > Nombre de choc facteur 1 tenus : 3 à sec
- > glissement gaine / âme : 10 mm
- > Poids : 49 g/m

(Corde souple facile ... mettre en sac).

(Prix 95 : 7,50 F ttc / m)

Cette corde est utilisée pour les visites classiques de cavités et l'exploration de nouveau réseaux.

- Corde Antipode Beal diamètre 8mm

Caractéristiques constructeur

- > élasticité sous 80 daN : 4 %
- > Charge de rupture : 1500 daN
- > Nombre de choc facteur 1 tenus : 2 à sec
- > glissement gaine / âme : 0 mm
- > Poids : 38 g/m

(Corde souple facile à mettre en sac).

(Prix 95 : 6,30 F T.T.C. / m)

Cette corde est utilisée exceptionnellement pour la prospection et l'exploration de nouveau réseaux.

La section "spéléo" étant fidèle aux cordes BEAL depuis sa création, plusieurs années de fabrication ont pu être testées.

CORDE UKRAINIENNE

Cette corde qui devait servir lors de l'expédition CAUCASE 95 a également été testée mais nous n'avons pas reçu les caractéristiques du fabricant. L'Association spéléologique de KIEV l'utilise depuis plusieurs années sans aucun problème.

- Corde Ukrainienne diamètre 10mm

Caractéristiques constructeur

- > élasticité sous 80 daN : ? ? ? %
- > Charge de rupture : ? ? ? daN
- > Nombre de choc facteur 1 tenus : ? ? ? à sec
- > glissement gaine / âme : ? ? mm
- > Poids : ? ? ? g/m

(Corde relativement raide).

(Prix 95 : 1/2 \$ / m)

AMARRAGES (Mousquetons et maillons rapides)

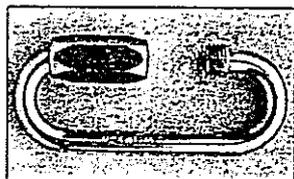
* Deux type de mousquetons russes ont été testés :

Gravé 5000 Kg

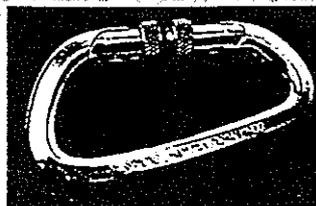
Gravé 3000 Kg

Nous n'avons pas d'autres informations du fournisseur.

11 Maillon N° 7 GO acier zingué



Rupture : 2500 kg.
Ouverture : 16 mm. Dimensions :
79 x 30 mm. Le maillon le plus uti-
lisé pour les amarrages en spéléo.
Poids : 60 g.



10 2800 kg à vis Simond
Trapézoïdal. Alliage léger.
Ouverture : 18 mm. Rupture
grand axe 28 kN, petit axe 8 kN,
doigt ouvert 10 kN.
Dimensions : 110 x 58 mm.
Poids : 73 g.

**** La machine de traction lente**

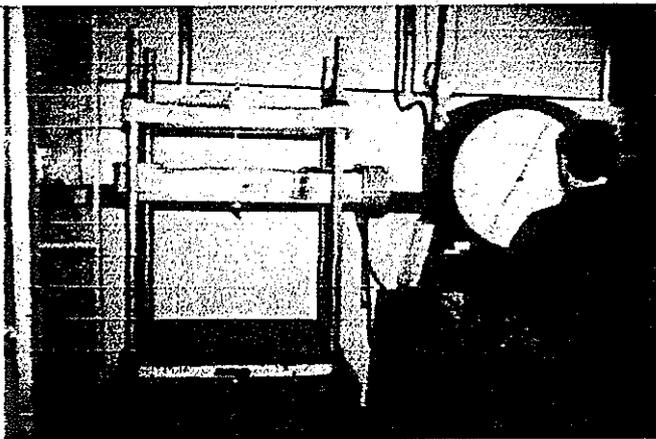
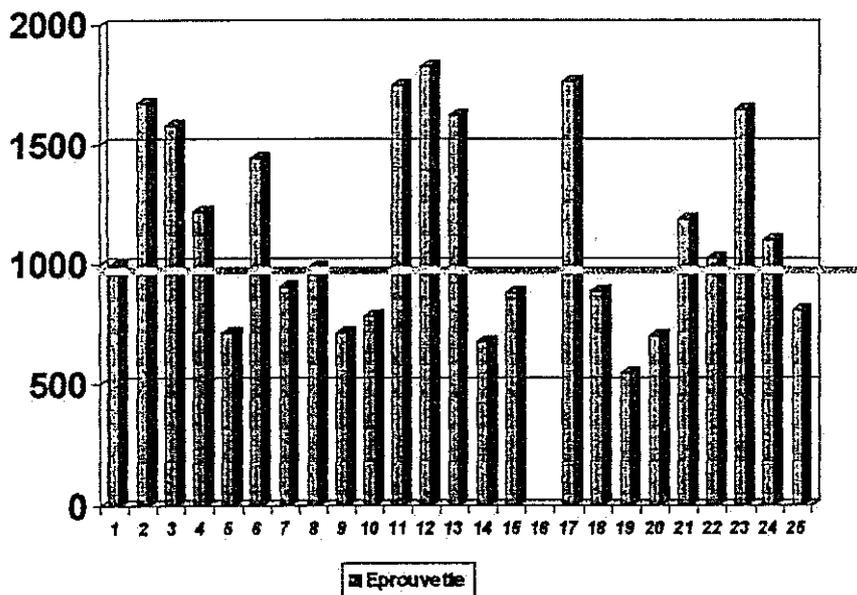


photo 2

Marque.....	Tinus Olsen.
Charge maximum	: 25 000 daN
Précision	: $\frac{\Delta F}{F} = 0,01$

**** Des questions légitimes et des éléments de réponse**



Eh oui 12 des 25 tests cassent avant 1000 daN !

Remarques : Le détail des tests 1 à 25 est donné dans les pages suivantes
 Le numéro 16 était non destructif (simple montée en charge jusqu'à 1500 daN)

LA VETUSTE DES CORDES

Les tests portent sur les années d'achat : 85 - 87 - 94 (cordes BEAL antipode)

Les années 85 et 87 ne donnent pas un coefficient de sécurité suffisant.

Les cordes de 85,86 et 87 en circulation au sein du club ont été retirées du stock et détruites. Compte tenu de nos utilisations et des bonnes conditions de stockage de notre matériel, il serait bon de systématiser tous les ans la destruction des cordes antérieures à « an-5 » par exemple. Les moyennes sont toujours délicates avec un échantillon trop restreint, mais on dira tout de même qu'au sein du club, les cordes perdent de l'ordre de 5 % de fiabilité tous les ans.

LE CHOIX DU DIAMETRE DE LA CORDE

* La corde de 8 mm de diamètre ne donne pas un coefficient de sécurité suffisant.

Le club ne doit pas investir dans ce diamètre, ni préconiser son utilisation

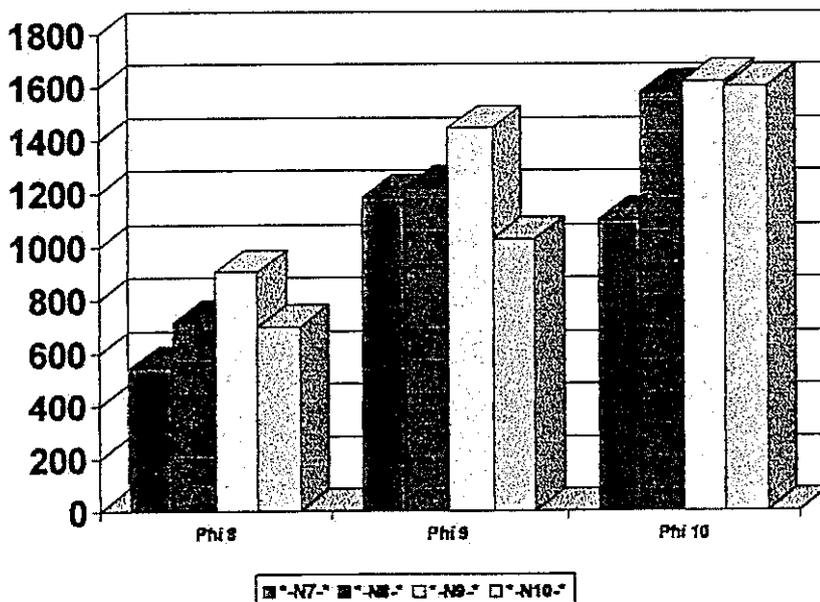
L'utilisation de cette corde doit relever de la démarche personnelle d'un « spéléo » averti et compétent

* Les cordes de 9 et 10 mm de diamètre offrent une sécurité suffisante.
(si elle ne sont pas trop vieilles)

LE CHOIX DU NOEUD D'AMARRAGE

Quatre noeuds d'amarrage ont été comparés :

1)	Noeud de vache	(½ tour)	= *-N7-*
2)	Noeud de huit	(*-N7-* + ½ tour)	= *-N8-*
3)	Noeud de neuf	(*-N8-* + ½ tour)	= *-N9-*
4)	Noeud de « dix »	(*-N9-* + ½ tour)	= *-N10-*(pourquoi pas ! ?)



Le noeud de neuf donne toujours le meilleur résultat quel que soit le diamètre de la corde.
Un demi tour supplémentaire n'apporte pas d'amélioration. (Au contraire ?).

Quelle corde et quel noeud d'amarrage choisir ?

Prenons comme exemple une belle découverte, la grotte de Zo'ou lors de l'expédition CAUCASE 92.

700 mètres de corde et 75 amarrages ont permis d'atteindre la cote -490m :

A) - 707m de corde mouillé diamètre 10mm avec 75 noeuds de vache	- 1,0 %
B) - 700m de corde mouillé diamètre 10mm avec 75 noeuds de huit	56,8 Kg
C) - 707m de corde mouillé diamètre 10mm avec 75 noeuds de neuf	+ 1,0 %
D) - 718m de corde mouillé diamètre 10mm avec 75 noeuds de « 10 »	+ 2,6 %
E) - 687m de corde mouillé diamètre 9mm avec 75 noeuds de vache	- 17,1 %
F) - 694m de corde mouillé diamètre 9mm avec 75 noeuds de huit	- 16,2 %
G) - 705m de corde mouillé diamètre 9mm avec 75 noeuds de neuf	- 14,9 %
H) - 716m de corde mouillé diamètre 9mm avec 75 noeuds de « 10 »	- 13,6 %
I) - 687m de corde mouillé diamètre 8mm avec 75 noeuds de vache	- 33,9 %
J) - 694m de corde mouillé diamètre 8mm avec 75 noeuds de huit	- 34,9 %
K) - 705m de corde mouillé diamètre 8mm avec 75 noeuds de neuf	- 35,5 %
L) - 716m de corde mouillé diamètre 8mm avec 75 noeuds de « 10 »	- 36,2 %

Le noeud de neuf peut être systématisé partout quel que soit le diamètre de la corde, les variations de poids ne sont pas déterminantes.

L'utilisation de la corde diamètre 9mm peut être systématisée, elle offre une résistance suffisante.

Rappel : la corde de 10mm est plus agréable dans les grands puits, elle est plus rassurante pour les débutants (et les inquiets) et elle résiste mieux à une utilisation intensive.

AUTRES RESULTATS

* Les trois mousquetons russes n'ont jamais cassé ou subi une déformation permanente :

A) annoncé pour 5000 Kg (25 tractions)	(Acier)	Marc
B) annoncé pour 3000 Kg (9 tractions)	(Titane)	Marc
C) annoncé pour 3000 Kg (1 traction 1500 Kg)	(Titane)	Luc

* Les deux mousquetons « simond zicral » trapézoïdaux du club sont détruits :

D) annoncé pour 2800 Kg (rupture à la troisième traction : 1750 Kg - 1=1500 Kg, 2=500 Kg)
voir photo 1

E) annoncé pour 2800 Kg (virole bloquée après une traction de 1025 Kg, mais après une série de 27 tractions de 500 à 1750 Kg)

* Un maillon rapide grande ouverture acier du club est détruit :

F) annoncé pour 2500 Kg (« indesserrable » après une traction de 1750 Kg, mais après 7 tractions plus faibles)

* Le noeud de jonction de corde en « neuf tricoté en triple à 'boucle pour longe' » a été moins résistant que le noeud d'amarrage en « neuf », mais la charge est très proche de la charge de rupture du noeud d'amarrage. Il n'y a pas eu de glissement. (test unique sur corde de 8 mm de diamètre).

. Conclusions

En résumé, utilisons le noeud de neuf et utilisons de la corde de 9 ou 10 mm de diamètre pas trop vieille suivant les impératifs de poids ou la longueur des puits. Rappelons que l'E.F.S. préconise à très juste titre de généraliser dans la mesure du possible le noeud « Bunny » en tête de puits ET aux fractionnements.

N'oublions jamais, qu'avec les meilleurs cordes, les noeuds les plus performants, il faut équiper correctement les cavités et pourquoi ne pas le répéter au risque de radoter :

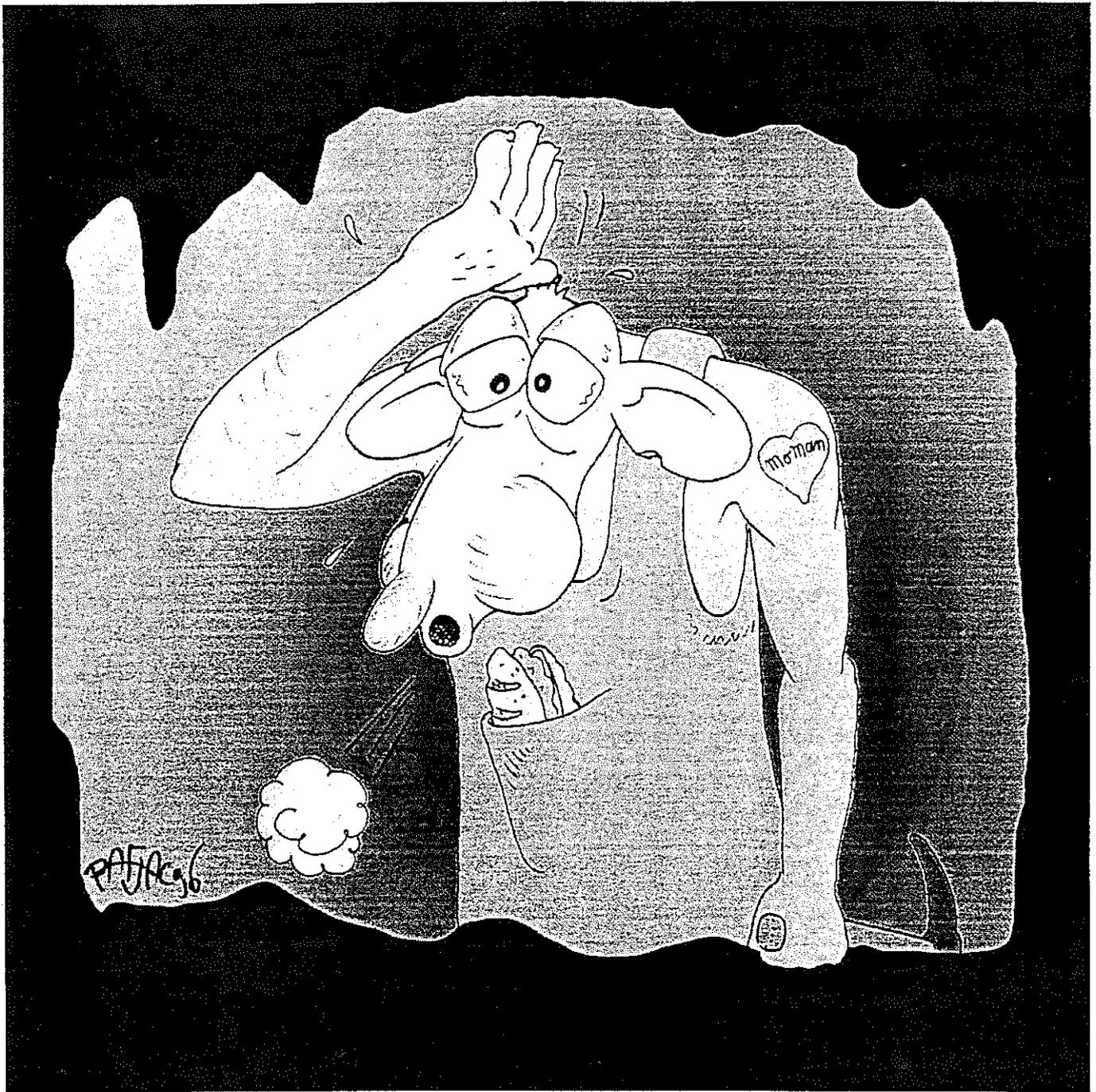
Faire un noeud d'arrêt aux bouts de TOUTES les cordes.

Avis à la relève

Il serait bon de tester aux chocs nos cordes en fonction de la vétusté et du diamètre.
(nous aurions peut-être de désagréables surprises).

Merci à tous ceux qui permis la réalisation de cet article : René Amaud, Pierre Gauthier, Robert Saguin, Luc Sauvajon, ..et les autres.....

	Long. mm	Phi mm	An	Noeud amarrage	Amarrage	Observations	Rupture daN
1	500	11	??	Huit	sans	Très vieille corde rouge dynamique	995
2	500	10	94	Huit	sans	Corde Ukrainienne statique	1675
3	500	10	94	Huit	sans	Béal France statique	1580
4	500	9	94	Huit	sans	« «	1220
5	500	8	93	Huit	sans	« «	715
6	500	9	94	Neuf	sans	« «	1445
7	500	8	93	Neuf	sans	« «	905
8	250	10	85	Huit	E+F	« «	990
9	250	9	85	Huit	E+F	« «	715
10	250	9	87	Huit	E+F	« «	780
11	250	10	94	Huit	E+F	Corde Ukrainienne statique F=KO	1750
12	500	10	94	Neuf	sans	Corde Ukrainienne statique	1830
13	250	10	94	Neuf	A+E	Béal France statique	1620
14	250	9	87	Huit	A+E	« «	675
15	250	10	85	Huit	A+E	« «	880
16				---	A+B+C+D+E	Non destructif, maxi 1500 daN	
17				---	A+B+D+E	D=KO	1765
18	250	11	??	Huit	A+E	Très vieille corde rouge	885
19	250	8	93	Vache	A+E	Béal France statique	545
20	250	8	93	Dix	A+E	« «	700
21	250	9	94	Vache	A+E	« «	1185
22	250	9	94	Dix	A+E	« « E=KO	1025
23	250	10	94	Dix	A+B	« «	1600
24	250	10	94	Vache	A+B	« «	1100
25	250	8	93	Neuf	A+B	« « jonction neuf tricoté triple	805





La campagne de l'été 95 aux rochers de Fiz

L'IF303

Accès :

L'entrée de ce puits se trouve au bord du chemin qui monte des chalets à la pointe de Sales.
(Coordonnées Lambert : X = 942.694 , Y = 120,875 , Altitude 2140m à droite du chemin)

Historique :

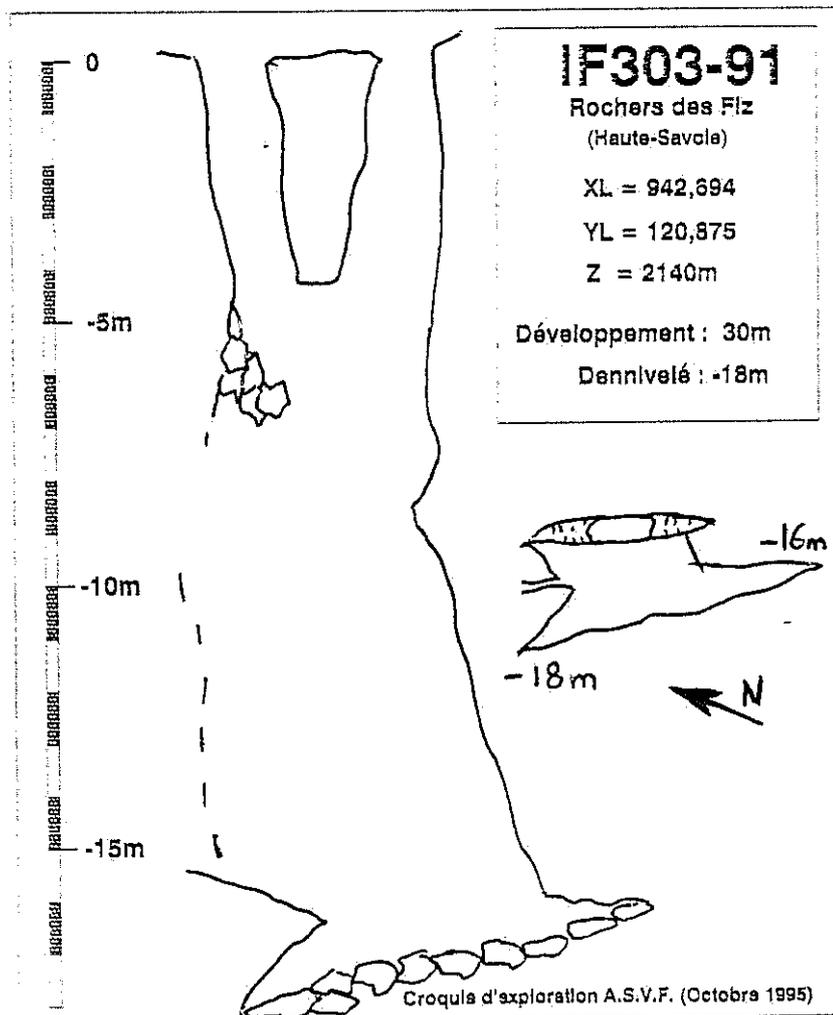
Eté 1991

En montant sur le plateau, Alain Morselli fait une halte et remue quelques cailloux au dessus d'une fente étroite. Les pierres dégringolent assez bas....

Après une rapide désobstruction, Frédéric Monery descend 8m dans une diaclase étroite. Il s'arrête sur une trémie obstruant partiellement le passage.

Octobre 1995

Une grosse fatigue arrête Alain, Jacques Dugué, Anne-Marie Jouin et Marc Colliard qui montent lever la topographie de l'IF245. La trémie à -8m est malmenée. Elle tombe dans le puits. Anne-Marie et Marc descendent jusqu'au nouveau terminus à -18m.
(Arrêt sur éboulis important).



MENU :

**Spécial première
IF245**

ENTREES

Soupe gratinée 10 légumes
Soupe chinoise 10 légumes
Saucisson d'Ardèche
Thon à la sauce basilique
Rillettes du Mans
Rôti de porc
Jambon de Bayonne

PLATEAU DE FROMAGE

Vieux comté
Brie de Meaux
Kiri pour les enfants

DESSERT

Chocolat noir
Purée de pommes limonée

ON CONTINUE

Petits salés aux lentilles
Fricassé de champignons
à la graisse de rilette
Jardinière aux oignons
au fumet de champignons

POUR FINIR

Infusion Tilleul miel
Génépi des Pères Chartreux

***Ce frugal repas a été servi après la première
de l'IF245, à 2300 mètres d'altitude entre
chamois, marmottes et autres bouquetins
comme spectateurs.***

***Certains esprits « chagrin » ont déploré le
manque d'apéritif et de vin. (Cartagène
et Arbois 90 rouge par exemple).
Cette erreur lamentable ne
sera plus permise.***

Anne-Marie, Emmanuel, Luc et Marc

L'IF245

Accès :

Le porche, 6 mètres de large, 2,5 mètres de haut, se trouve 120 mètres au sud de l'entrée du Trou de l'Ozone (IF294) qui se trouve lui, à la cote 2390 mètres sur le chemin qui mène à la pointe de Sales

Position :

Coordonnées Lambert : X = 943,331
Y = 121,235
Altitude = 2394 m

Historique :

Ce porche avait certainement été repéré par les spéléologues suisses. Philippe Jolivet et Jacques Delore le redécouvrent en 1989, Il est rempli de neige.

En automne 1990, Emmanuel et Marc tentent de descendre le long du névé intérieur : Arrêt sur glace à -10 mètres.

En fin de saison 1994, Philippe et Jacques Dugué obstruent le porche d'entrée avec une belle bâche bleue.

Un an plus tard, le résultat est spectaculaire. Le névé a pratiquement disparu, un courant d'air s'engouffre.

Emmanuel, Anne-Marie, Luc et Marc progressent en suivant le pendage dans une belle galerie jusqu'à -59 mètres et s'arrêtent sur un éboulis important qui bouche un puits. Une partie du courant d'air semble se s'engouffrer dans le haut d'une cheminée. Le boyau qui suit est très étroit. (Affaire à suivre)

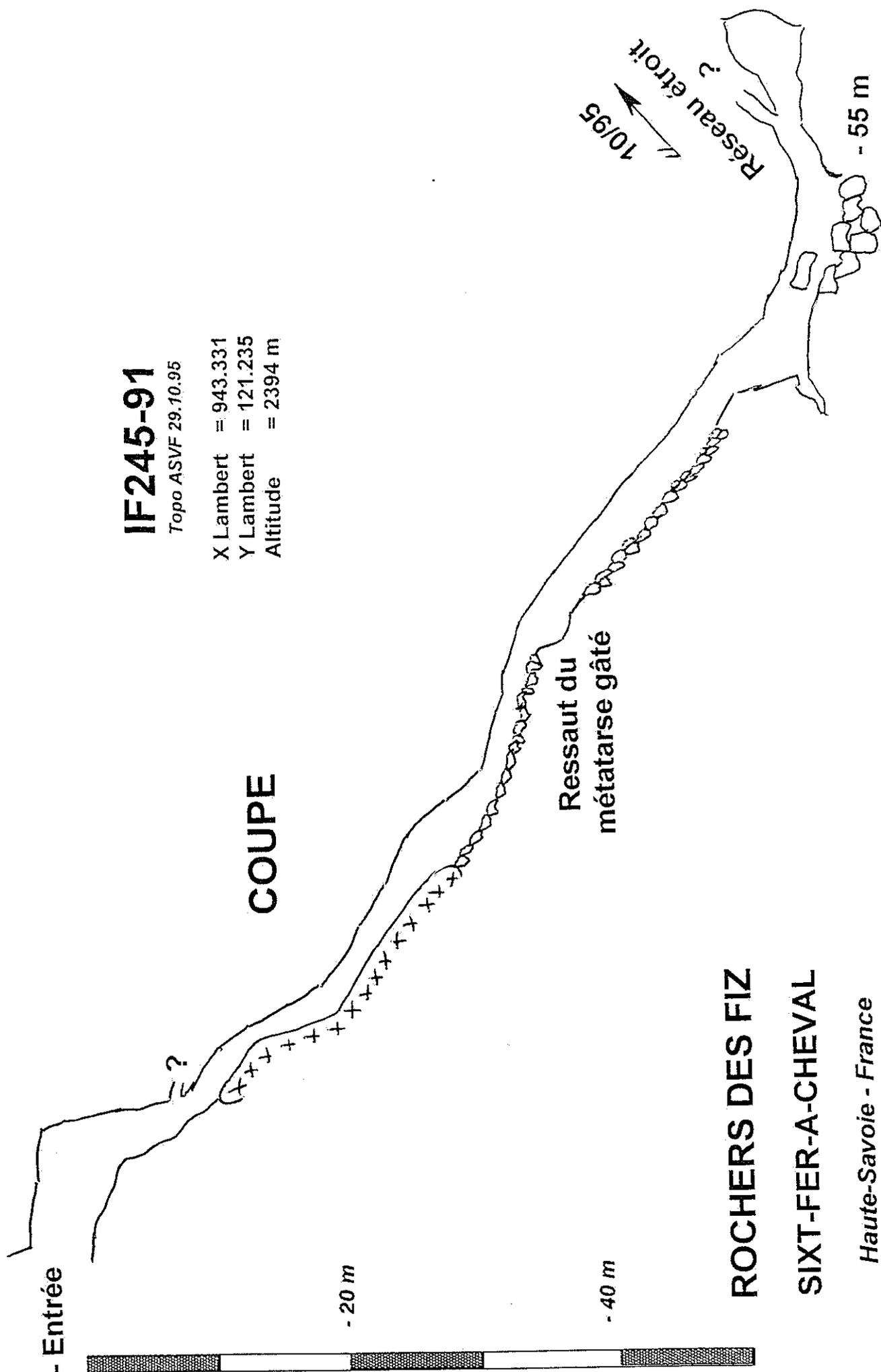


IF245-91

Topo ASVF 29.10.95

X Lambert = 943.331
Y Lambert = 121.235
Altitude = 2394 m

COUPE

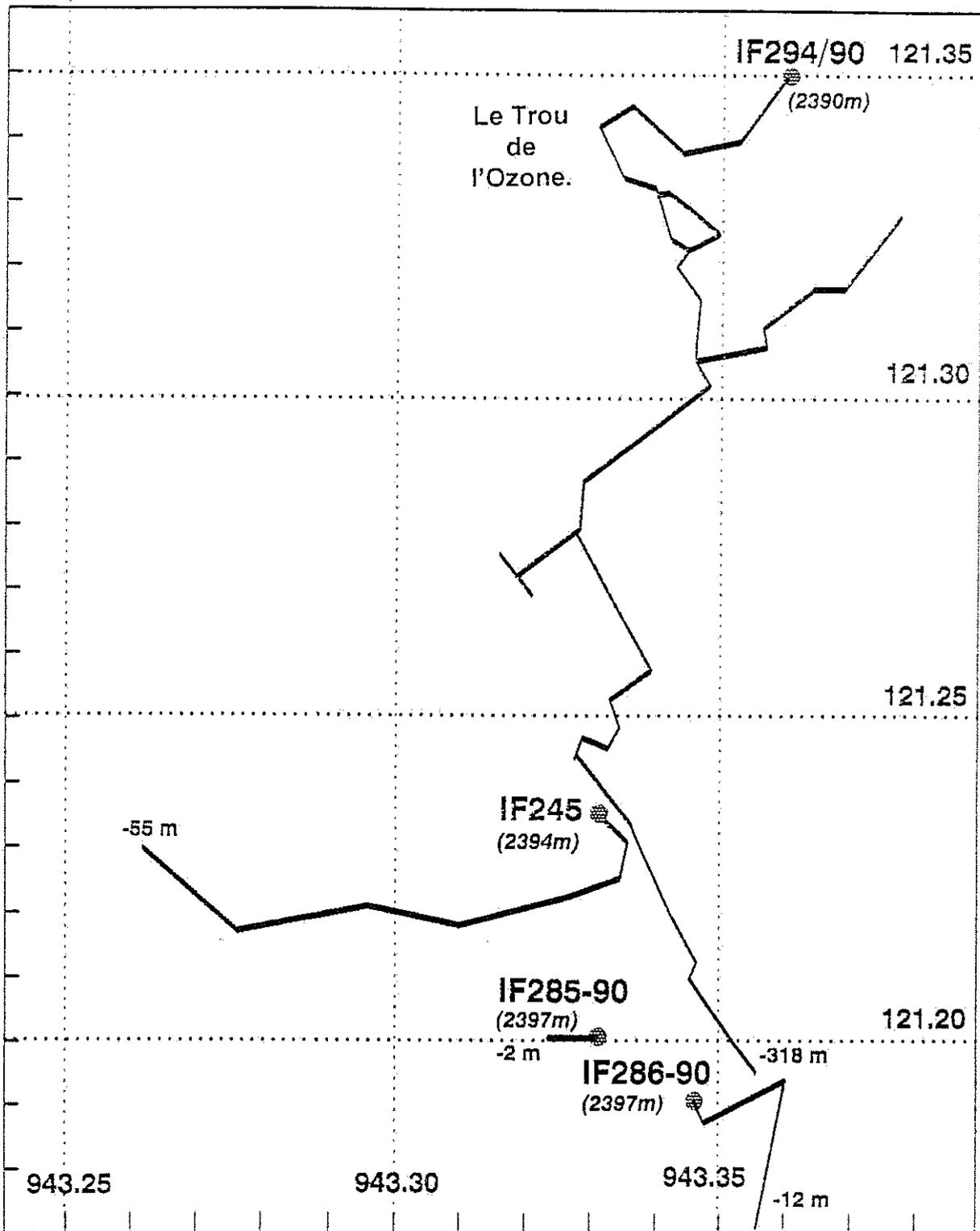


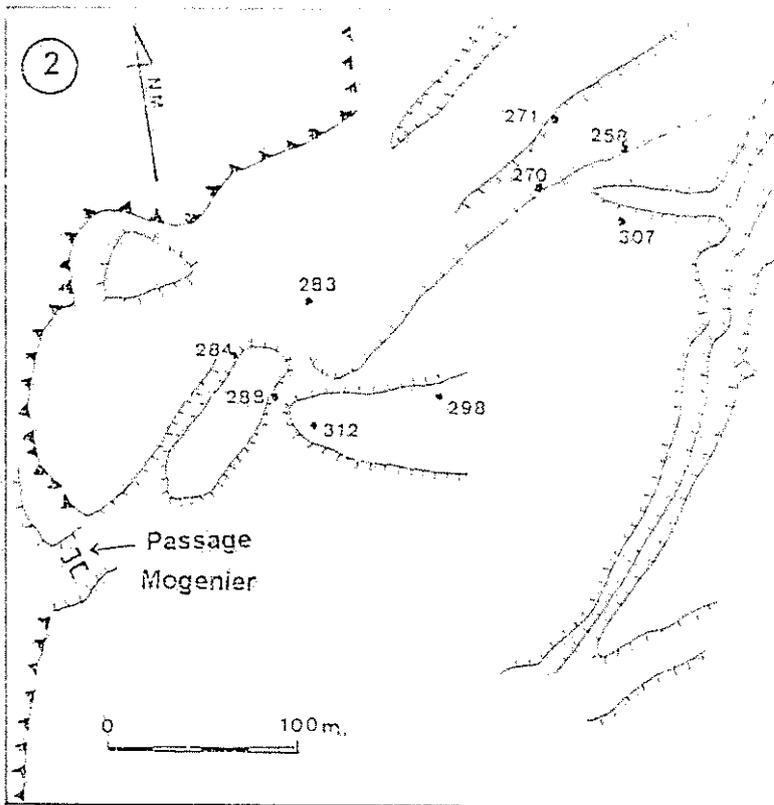
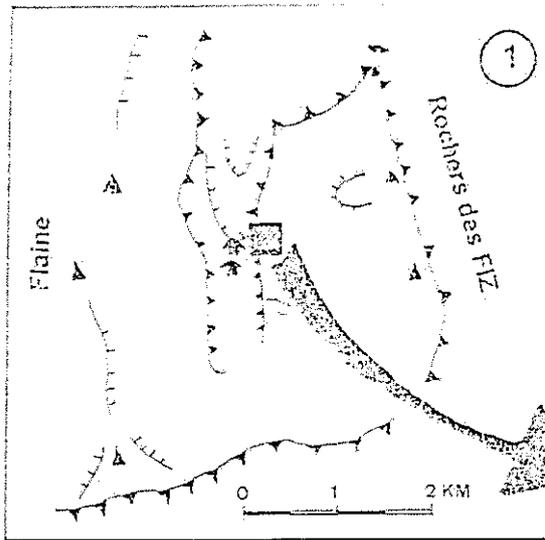
ROCHERS DES FIZ

SIXT-FER-A-CHEVAL

Haute-Savoie - France

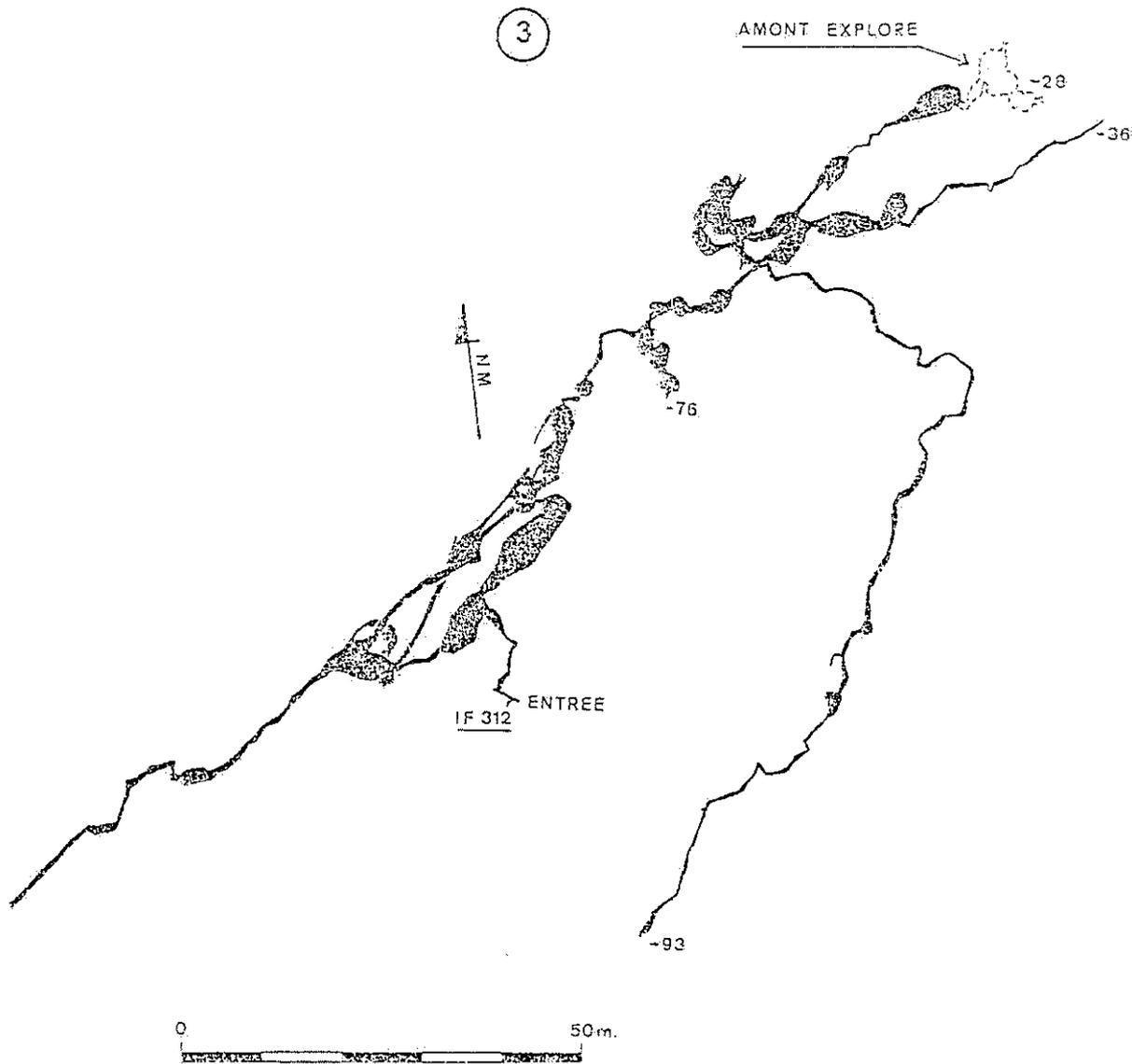
LA POINTE DE SALES, UNE ZONE A FOUILLER





SITUATION DE LA TANNE DU TIRE-BOURRE

- 1- Massif de Platé, bassin de Sales.
- 2 - Zone du Tire-Bourre.
- 3 - Plan du Tire-Bourre.



PREMIERE AU TIRE-BOURRE

*par Philippe Jolivet
et Marc Jouin*

Faire de la première au Tire-Bourre est chose facile : il n'y a que l'embarras du choix. Cette cavité qui se développe dans l'axe NE-SW de la grande faille des FIZ possède de nombreux puits et galeries encore inexplorés.

Seulement voilà : si le choix est facile, l'exploration l'est beaucoup moins. Il faut choisir alors entre la galerie à désobstruer, étroite ou garnie de remplissage, ou les puits à remonter en escalade ou en artificiel.

Nous optons pour un puits à remonter. C'est celui qui est situé le plus au nord du réseau, ceci dans l'espoir d'agrandir l'extension de la cavité.

I/ Récits d'explo

Le :

Participants : Marc Jouin, Julien Fresnay, Philippe Jolivet.

L'arrivée au puits à explorer ne se fait pas sans encombres. Il faut traverser le passage Damoclès : c'est un endroit peu large coudé (étroiture ? Ah ! Oh ! Non, pas vraiment...) avec une petite cascade à éviter (pour ceux qui préfèrent rester secs !) dont il est quand même conseillé de se déséquiper pour le franchir. Il y a aussi un sommet de puits remontant délicat à passer et où la souplesse est de rigueur...

Enfin, nous arrivons à la base de notre puits. Julien, malgré sa fougue verbale du départ, est déjà « naze » ! Il se replie sous une couverture de survie, son casque sur les genoux afin de chauffer l'air contenu sous cette cloche improvisée : c'est la technique de la tortue. Dans quelques instants, il va se réchauffer.

La montée commence. Après l'escalade facile des six premiers mètres, nous atteignons un palier (déjà vu) qui jonctionne avec un petit méandre présentant un amont et un aval (dont la topo et l'explo restent à faire). De là, Marc assure Philippe qui grimpe. Après 3 m, un spit est planté. La suite est invisible, cachée par l'obscurité. Un grand palier en dévers est atteint par une vire sur la gauche du puits mais ne révèle aucune continuation au sommet. Un autre spit est planté car le retour est délicat.

Pendant ce temps, Julien est silencieux.

- Eh ! Julien ! Ca va ?

- Grr..Gnrff.. J'ai froid.

Marc monte à son tour. Il plante un spit. La suite de la cavité est bien au dessus de nos têtes, nous l'apercevons. Il reste encore quatre bons mètres.

- Eh ! Julien ! Tu te réchauffes ?

- ...

- Eh ! Julien ! Tu dors ?

-....

- Ooohh !!

- Grr...Non...Je me caille.

Devant l'enthousiasme forcené et la fougue incontrôlable de Julien pour la première, nous décidons plus sage d'abrégé la sortie.

Le : 23/09/95

Participants : Marc Jouin, Philippe Jolivet.

Le sommet du puits est atteint avec trois spits.

Un méandre creusé à la faveur d'une faille fait suite. Nous débouchons sur une salle d'environ 5 m x 3m que nous nommons la Salle du Coeur. De là, deux départs : au nord, un méandre, étroit mais pénétrable, reste à voir, au sud, un ressaut de 6 m donne sur un grand volume. Nous escaladons ce dernier obstacle pour découvrir la base d'un nouveau puits estimé à une dizaine de mètres dont les parois lisses sont « inescaladables ».

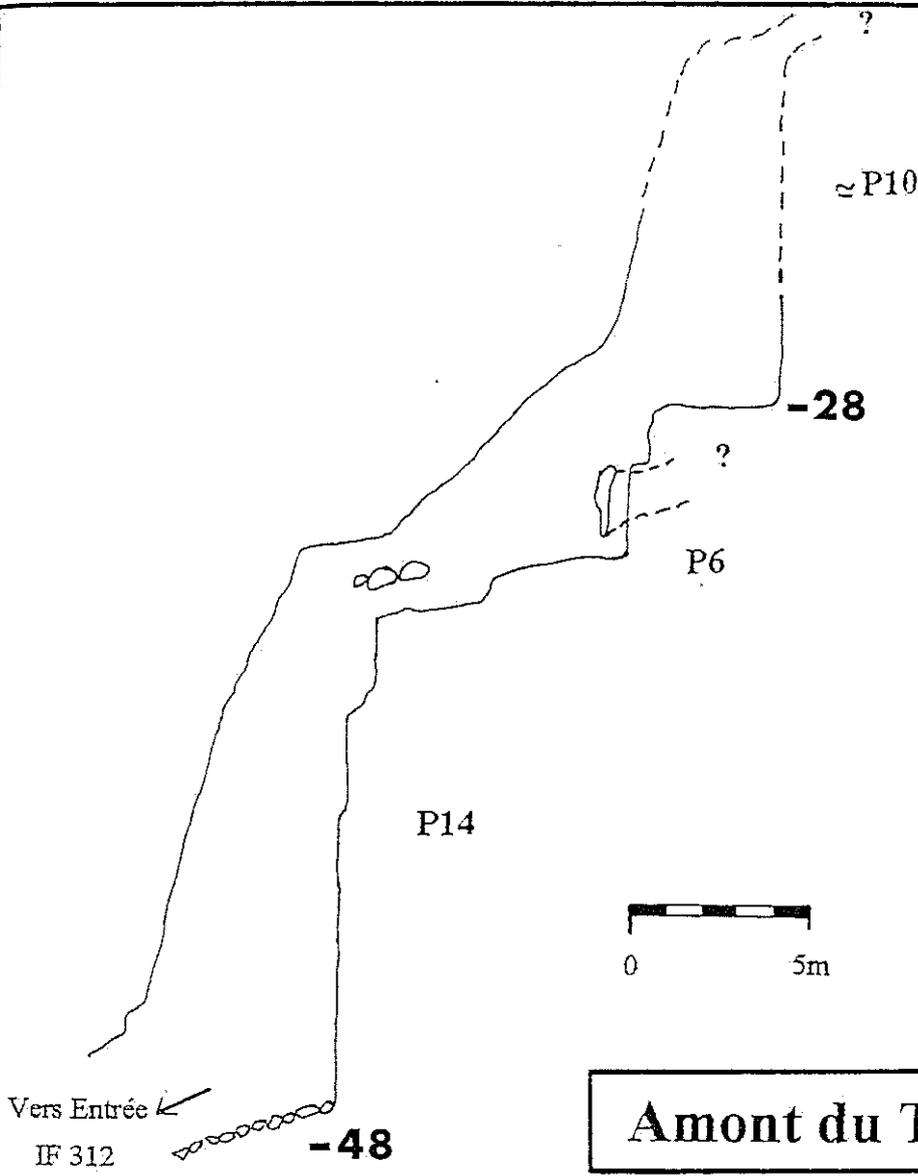
La topo est faite au retour. Nous avons ajouté au développement du trou 28,4 m et remonté un dénivelé de 21,2 m.

III/ Perspectives

L'extension du réseau n'a guère changé car nous n'avons trouvé que peu de galeries. Par contre, le dénivelé important remonté nous rapproche considérablement de la surface. Une fois que le dernier puits sera remonté en artif nous devrions être à - 5 ou - 6 sous la surface. La probabilité de la découverte d'une nouvelle entrée au Tire-Bourre semble assez forte. Cette jonction permettrait d'accéder facilement aux extrémités actuelles du réseau et par là même de relancer leurs explorations. Ce sera donc un de nos premiers objectifs pour l'année 1996.

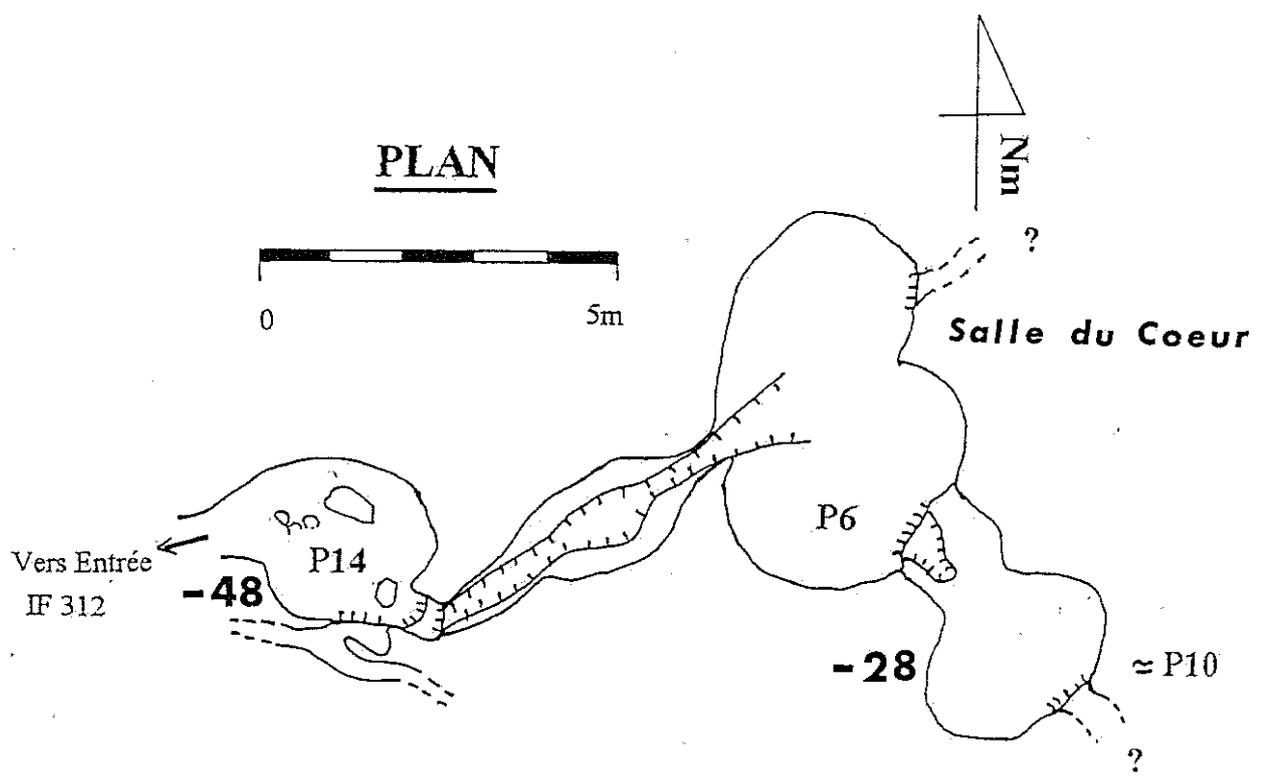
COUPE

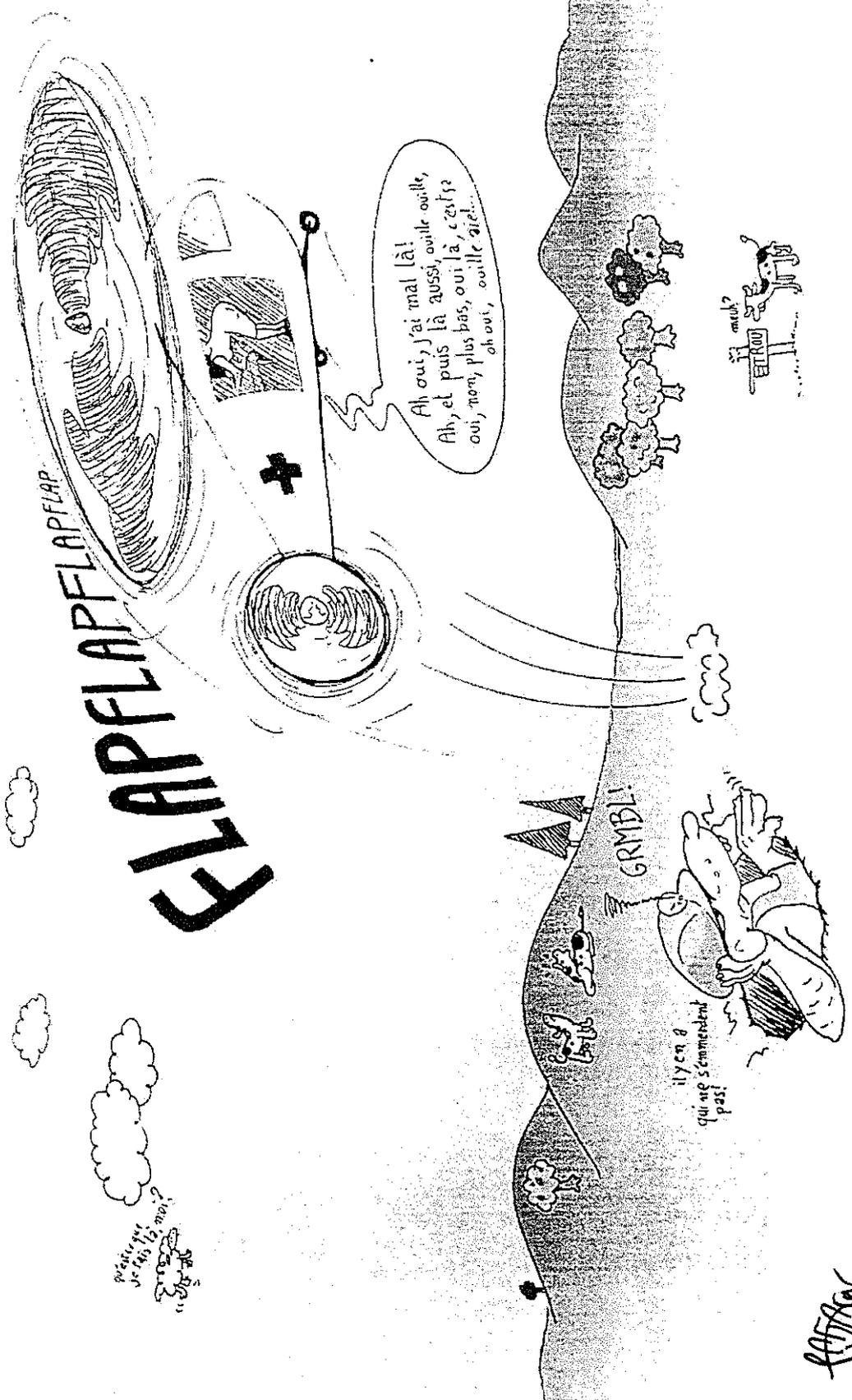
Exploration : A.S.V.F.
Topo : le 23-09-95



Amont du Tire Bourre

PLAN







LE TRACAGE DU BASSIN DE SALES

Brèves nouvelles Brèves nouvelles Brèves nouvelles Brèves nouvelles Brèves nouvelles

Il s'est bien effectué comme prévu du 20 au 30 juillet 1996

Environ 25 personnes ont participé à l'opération.

La fluorescéine et la rhodamine B ont été injectées (avec maestro) dans deux gouffres des FIZ. :

l'IF41 ou « Gouffre des Coléoptères »

l'IF294 ou « Trou de l'Ozone ».

La bonne entente et la gastronomie étaient au rendez-vous.

Les Gendarmes sont venus en hélicoptère nous enlever un Taupinambule en détresse.

Les prélèvements furent effectués avec CONVICTION (c'est un ami du club, il s'appelle comme cela).

Enfin, à la joie de tous,

le torrent de Sales fût coloré d'un joli vert bien naturel, mais de rouge point.

Les analyses permettront peut être d'en savoir plus, mais pour vous,

chers lecteurs, il

faudra attendre le dossier complet

qui paraîtra dans le prochain

numéro du

TAUPINAMBULES...

Deux mois plus tard
dans le
DAUPHINE LIBERE
et à 250 km des
Rochers des Fiz.



CONDRIEU

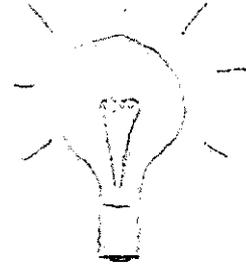
QUAND LA LAMBERTE BOIT ROUGE

Inquiétude et réactions des riverains du quartier, hier matin, quand l'eau s'est mise à couler rouge des robinets ! Heureusement il ne s'agit, assure Gabriel Montcharmont, que d'un phénomène minéral et technique classique... pas d'une pollution.

○ PAGE 3



□ Solution des jeux



- il s'agissait du scialet de la FROMAGERIE

4. Mots mêlés

- il suffit d'inverser les 2 consonnes soulignées
- c'est le goût de la grotte ... (elle était facile !)

3. Contrepétrie

- bit da mare âge : c'est une bite d'amarage !

2. Charade

- la longe de porc est un morceau de viande.

1. Devinette

